



# NOTRE ANNÉE 2019



**COMPRENDRE**



**CONVAINCRE**



**MOBILISER**



**DÉFENDRE**



Document édité par France Nature Environnement Midi-Pyrénées, 14 rue de Tivoli 31000 Toulouse

Directeur de la publication : Thierry De Noblens - Coordination et rédaction : Jean OLIVIER, Hervé HOURCADE, Léonie WOLCK, Aurore CARLOT, Elliot SHAW, Fiona JEGOU, Jessica CORIDUN, Clémence GOUNELLE, Nicolas REYNAUD et Emilie MARSAUD avec les bénévoles et salariés de FNE Midi-Pyrénées et des associations du mouvement.

Conception graphique : Emilie MARSAUD et Jean OLIVIER.

Création et Réalisation graphique : Emilie MARSAUD.



# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

**MIDI-PYRÉNÉES**

**BILAN DE L'ANNÉE 2019**

PRÉSENTATION ET RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES

# ORGANISATION DU BILAN

## PARTIE I

### Présentation & Rapport Moral 2019

Présenté sous forme d'un document "4 pages", avec une présentation de Notre fédération en 2019, en quelques mots, le Rapport Moral 2019, par notre Président Thierry de Noblens, approuvé par notre AG du 14 mars 2020 et les Chiffres clés 2019, décrivant FNE Midi-Pyrénées.



Image 1 : Présentation et rapport moral

## PARTIE II

### Rapport d'Activité 2019 de notre fédération - Nos ressources et moyens d'action

Le Rapport d'Activité 2019 vise à récapituler et présenter les actions menées au cours de l'année 2019 aussi bien par notre équipe fédérale de salarié.e.s, stagiaires et volontaires avec les bénévoles que par les fédérations départementales et associations membres. Il rappelle aussi les moyens pour ce faire.



Image 2 : Notre année 2019

Notre souhait est de mieux faire apparaître et d'encourager la complémentarité entre actions des structures membres de la fédération et travail de notre équipe fédérale.

1) Nous récapitulons ainsi notre années 2019, avec les faits marquants pour l'équipe et les membres. (Image 2 : Notre année 2019)

2 et 3) Les activités de l'équipe et des membres sont elles-mêmes traitées sous forme de fiches d'1 page chacune, présentées suivant un même format dans l'esprit des fiches d'un guide naturaliste. (Image 4 : Descriptif des fiches action)

L'idée est que ces « fiches actions » contiennent l'essentiel de l'information résumant ces actions et/ou permettant de s'en inspirer pour mener des actions similaires ailleurs et/ou ultérieurement.

4) Les fiches actions sont suivies d'une partie rappelant les moyens dont nous disposons pour mener ces actions et/ou que nous proposons de façon payante. (Image 3 : Notre catalogue 2019 des outils pédagogiques)



Image 3 : Notre catalogue 2019 des outils pédagogiques



## PARTIE III

### Rapport financier & comptes 2019

Notre Bilan 2019 adopte une nouvelle organisation, pour faire toujours mieux ressortir l'information qu'il contient, et en permettre une lecture aisée aussi bien en format papier qu'en format numérique.

Il est structuré en 3 parties distinctes, autour du Rapport Moral, du Rapport d'Activité et du Rapport Financier, conçues comme des documents pouvant être lus et diffusés de façon autonome si besoin.

Avec le Rapport Financier 2019, rédigé par notre trésorier et approuvé par notre AG du 14 mars 2020, relevant les éléments notables et essentiels de nos Comptes 2019, nous faisons le choix de publier également de façon transparente notre Compte de Résultat 2019 tel qu'établi par notre cabinet comptable, certifié par notre Commissaire aux Comptes et approuvé par notre AG 2020.

Merci à toute l'équipe et aux structures membres qui ont "adhéré" à ce nouveau format, auquel ont plus particulièrement contribué Fiona JEGOU et Jessica CORIDUN, ainsi qu'Emilie MARSAUD.

Jean OLIVIER - Directeur



# I. PRÉSENTATION ET RAPPORT MORAL



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**MIDI-PYRÉNÉES**

- 8** NOTRE FÉDÉRATION EN 2019, EN QUELQUES MOTS
- 9** RAPPORT MORAL 2019, PAR NOTRE PRÉSIDENT
- 11** CHIFFRES CLÉS 2019

# UNE FÉDÉRATION ASSOCIATIVE CITOYENNE

FNE Midi-Pyrénées est la fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées.

C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (46, 65, 81 et 82) ou bien encore à des fédérations thématiques. Voir la liste des associations membres en 2019.



## REPÈRES

- Une fédération (statut d'association "loi 1901") créée en 1974, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux ;
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente, agréée par les services de l'État ("protection de l'environnement", "conseil juridique", "éducation à l'environnement", "intermédiation de services civiques") ;
- Plus de 8500 adhérent.e.s affilié.e.s, 100 adhérent.e.s et bénévoles directs et des militant.e.s présent.e.s dans plus de 150 instances régionales de concertation et de dialogue ;
- Une gouvernance bénévole élue par l'Assemblée Générale annuelle pour représenter la diversité des adhérent.e.s avec 26 administrateurs/trices titulaires et suppléant.e.s et 8 membres du bureau.
- Une équipe fédérale composée (au 31/12/19) de 5 emplois salariés permanents en CDI, 3 emplois en CDD, dont 2 apprenti.e.s en alternance, de stagiaires et de volontaires en service civique.
- Un budget d'environ 300 000€/an fondé sur les cotisations et dons, des subventions publiques de l'État et des collectivités territoriales, la facturation de prestations et des gains juridiques.

**Avec en haut à gauche :** Eric LAVIALLE, Gilles SERIEYSSOL, Jean OLIVIER, Aurore CARLOT, Clémence GOUNELLE, Fiona JEGOU, Tamara DANEN, Sylvie DOBREMETSZ, Nicolas REYNAUD, Hervé HOURCADE, Justine PONTICELLI, Elliot SHAW, Jessica CORRIDUN, Emilie MARSAUD et Léonie WOLCK (excusée).

## NOTRE PROJET FÉDÉRAL, NOS MISSIONS ET NOS MODES D'ACTION

« Promouvoir et permettre une transition écologique à la hauteur des enjeux », autour de 5 axes :

### 0. FÉDÉRER

**FÉDÉRATION d'une IMPLICATION CITOYENNE pour la Nature et l'Environnement**

> Mutualiser envies, dynamiques, compétences et moyens pour faire ensemble.

### 1. COMPRENDRE

**CONSTITUTION d'un RÉSEAU de VEILLE et d'OBSERVATIONS CITOYENNES**

> Constituer un réseau de veille, d'observations et de formations interactives.

### 2. CONVAINCRE

**MISE à DISPOSITION et ÉMISSION d'ALERTE et de PROPOSITIONS CITOYENNES**

> Mettre à disposition, confronter, argumenter et rendre accessible des alertes et propositions constructives.

### 3. MOBILISER

**RELAIS et ORGANISATION d'ÉVÉNEMENTS et INITIATIVES CITOYENNES**

> Impulser, accompagner et coordonner un programme et un agenda territorialisé d'événements participatifs.

### 4. DÉFENDRE

**EXIGENCE et PROMOTION d'ACTES de PROGRESSIONS CITOYENNES**

> Définir et mettre en œuvre des stratégies d'action et obtenir des victoires pour faire progresser les pratiques individuelles et collectives.



THIERRY DE NOBLENS

Président de FNE  
Midi-Pyrénées

# RAPPORT MORAL



*L'année 2019 a été pour nous très intense et nous a permis au final de retrouver une certaine sécurité économique après un premier trimestre assez angoissant. Cette crise a été l'occasion de révéler de belles énergies et de voir que dans la difficulté, nous n'étions pas isolés.»*

Cher(e)s ami(e)s,

Merci de votre présence aujourd'hui pour assister à notre Assemblée Générale.

L'année 2019 a vu se creuser comme jamais l'écart entre les attentes du citoyen en matière d'environnement et les décisions prises par le gouvernement sur de nombreux sujets comme l'agriculture, la protection des cours d'eau, la chasse, la consommation d'espace par le béton et le bitume. Ecart total aussi entre les grandes ambitions sur la réduction de gaz à effet de serre et la stratégie bas carbone pour la période de quatre ans en cours qui prévoit d'émettre plus de CO2 que prévu initialement à l'horizon 2023.

Un grand débat national s'est déroulé, dont on ne sait absolument pas à quoi il a servi en fait, à part peut-être tenter de calmer une colère qui gronde un peu partout. Une convention citoyenne pour le climat, toujours en cours, est censée nous éclairer sur des sujets parfaitement connus pour lesquels nous n'agissons pas ou trop peu.

Et pendant ce temps, la planète se dérègle de plus en plus, un nombre considérable d'espèces animales et végétales voient leurs populations régresser de manière inquiétante.

Pourtant les mobilisations ont été fortes, en France comme ailleurs, avec notamment de nombreuses marches pour le climat dans l'année qui vient de s'écouler.

Bien sûr, dans ce contexte, le rôle des associations de protection de la nature et de l'environnement reste crucial pour notamment faire face à l'urgence, mais aussi développer l'éducation à l'environnement. Notre fédération qui regroupe bon nombre de ces associations en Midi-Pyrénées est donc plus légitime que jamais dans son rôle.

L'année 2019 a été pour nous très intense et nous a permis au final de retrouver une certaine sécurité économique après un premier trimestre assez angoissant. Cette crise a été l'occasion de révéler de belles énergies et de voir que dans la difficulté, nous n'étions pas isolés.

Une grande cohésion de notre bureau nous a permis d'affronter les difficultés grâce à une action très efficace de notre équipe salariée, sous la direction de Jean OLIVIER, lequel a mis en œuvre les mesures nécessaires au redressement.

Quelques mots sur cette équipe dont certains membres se sont présentés à vous ce matin.

Tout d'abord Jean OLIVIER, notre nouveau directeur qui est arrivé dans un moment fort délicat, et qui a su remarquablement prendre en main la vie de la fédération, gérer les financements, en trouver de nouveaux et coordonner le travail de l'équipe salariée avec celui des volontaires. Il est également intervenu dans plusieurs formations et prestations.

Hervé HOURCADE, juriste qu'on ne présente plus, a assuré des formations et conseils juridiques aux associations membres et a porté en justice de nombreux dossiers de contentieux.

Aurore CARLOT : Chargée de mission et animatrice du réseau Eau, anime et accompagne techniquement le réseau des bénévoles de FNE impliqué.e.s sur les questions de l'eau à l'échelle du bassin Adour-Garonne .

Émilie MARSAUD : Chargée de mission et de communication audio-visuelle, elle réalise les supports audio-visuels sur les bonnes pratiques, les balades virtuelles et l'ensemble des activités de FNE Midi-Pyrénées et de ses partenaires. Emilie promeut également le réseau des "ambassadeurs de la nuit", contre la pollution lumineuse.

Léonie WOLCK : Elle a assuré les relations avec les associations membres et bénévoles. Léonie a organisé les formations et ateliers pratiques d'écocitoyenneté pour tous les publics ainsi que le suivi et la mise à disposition des jeux et expositions.

Emilie et Léonie ayant eu chacune un bébé en 2019 de même que la compagne d'Hervé, il s'en est suivi des congés maternité et paternité. Cela nous a permis de solliciter d'autres personnes ressources ou de prolonger et conforter des stages afin de pouvoir effectuer le travail conséquent que nous avons mis en chantier.

Voici donc les nouveaux intervenants de l'équipe.

Elliot SHAW : Chargé d'étude Énergie - pollution lumineuse, il anime un réseau de bénévoles autour de la lutte contre la pollution lumineuse. Elliot travaille également avec les collectivités pour initier avec elles des projets de trame noire.

Fiona JEGOU : Apprentie, Coordinatrice de projets Agriculture-Alimentation-Climat : Fiona est actuellement en contrat d'alternance à FNE Midi- Pyrénées.

Tamara DANEN : Stagiaire juriste au sein de FNE Midi-Pyrénées depuis octobre. Tamara travaille aux côtés d'Hervé HOURCADE pour les différents aspects juridiques.

Nicolas REYNAUD : Apprenti en contrat d'alternance à FNE Midi-Pyrénées. Nicolas s'attelle à la mise en place de partenariats avec des commerces et entreprises éco responsables proposant des services et produits locaux, bio.

Clémence GOUNELLE : en Service Civique, elle collabore à la mise en valeur des bonnes pratiques environnementales et à la diffusion de l'outil «Sentinelles de la nature». Clémence assure également la communication sur les réseaux sociaux.

Sylvie DOBREMETSZ : Secrétaire indépendante prestataire de service, Sylvie intervient ponctuellement depuis 3 mois dans le traitement des dossiers administratifs.

Concernant les actions, nous relevons quelques points importants – les autres sont précisés et développés dans les pages suivantes de ce rapport d'activités :

- En février, la mobilisation de 125 bénévoles pour une action des Ambassadeurs de la nuit identifiant plus de 500 magasins éclairés la nuit et sensibilisant plus de 100 commerçants à la pollution lumineuse
- En mai, une formation en salle et sur le terrain pour appréhender la définition des zones humides et utiliser les outils juridiques de protection issus du code de l'environnement et de l'urbanisme
- En juin, la journée d'échanges sur la pollution de l'air et les pesticides en partenariat avec FNE 82 et notre fédération nationale
- En juillet, le lancement de l'outil Sentinelle de la Nature en Midi-Pyrénées, et au Conseil d'Etat, le rejet du pourvoi de la société SAS PCE qui voulait implanter le projet de centre commercial Val Tolosa sur la commune de Plaisance du Touch
- En août, la condamnation définitive de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne par la cour de cassation pour sa gestion illicite des débits de la Gimone
- En novembre, notre séminaire Prévenir les inondations avec deux jours d'interventions, d'échanges et réflexions avec plus de 120 participants.
- En décembre enfin, FNE Midi-Pyrénées a déposé un recours en annulation, aux côtés des Amis de

la Terre Midi-Pyrénées, du DAL 31 et de Non au Gratte Ciel de Toulouse, dirigé contre le permis de construire autorisant l'édification de la Tour Occitanie près de la gare Matabiau.

Nous avons enregistré l'adhésion de plusieurs nouvelles associations et avons renforcé le lien fédéral en participant à des journées ou forums avec des associations membres en Haute-Garonne et en Ariège.

Sur le projet de fusion avec FNE Languedoc-Roussillon une deuxième tentative a mobilisé les membres du bureau et notre directeur sur plusieurs journées, des dizaines d'heures y ont été consacrées. Ce projet n'a malheureusement pas pu aboutir, le 14 décembre dernier, le Conseil d'Administration de FNE Languedoc-Roussillon ayant voté à l'unanimité l'arrêt du processus de fusion engagé depuis l'automne 2018 avec nous.

En 2019, nous avons publié de nombreux communiqués et plus de 100 articles de presse ont repris les actions menées par notre Fédération, ce qui accroît nettement notre visibilité, avec également une présence accrue sur les réseaux sociaux.

Nous tenons à remercier :

Tout d'abord les généreux et nombreux donateurs qui nous ont grandement aidé à redresser la situation délicate du début d'année,

Les partenaires institutionnels qui ont eux aussi globalement augmenté leurs financements, avec une mention appuyée pour la Région Occitanie.

Vous tous, très sincèrement, une nouvelle fois, pour votre soutien sans faille dans les turbulences, mais aussi dans le quotidien de nos actions.

Nous sommes donc repartis pour un an avec une feuille de route bien chargée, mais de bien meilleures perspectives pour notre pérennité.



# FNE MIDI-PYRÉNÉES EN CHIFFRES CLÉS

*Une fédération d'associations de terrain*

**4** fédérations départementales  **8500** citoyen.n.e.s membres **26** administrateurs et membres du bureau

**165** associations affiliées **10** salariées et volontaires

*Un mouvement militant expérimenté*

 **46** ans de lutte active pour préserver la nature et l'environnement 

 **67** actions juridiques engagées  **+ de 2700 HEURES** de mobilisation de nos bénévoles

**+ de 10 000** personnes sensibilisées  **180** DONATEURS & DONATRICES

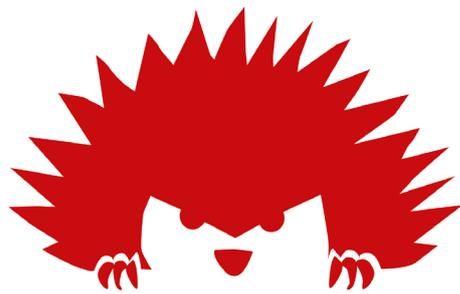
*Forte audience sur le web et dans les médias*

**+ de 2100** ABONNÉES YOUTUBE  **910** followers twitter 

**2500** likes sur facebook  **+ de 100** MENTIONS DANS LA PRESSE



# II. RAPPORT D'ACTIVITÉ



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**MIDI-PYRÉNÉES**

- 15** LES MOMENTS MARQUANTS DE 2019
- 19** NOTRE ÉQUIPE EN ACTIONS
- 35** NOS ASSOCIATIONS MEMBRES EN ACTIONS
- 51** NOS RESSOURCES & MOYENS D'ACTION





# MOMENTS MARQUANTS

# DÉCEMBRE

Aux côtés de Non au Gratte-Ciel de Toulouse, des Amis de la Terre Midi-Pyrénées et du DAL 31, **FNE Midi-Pyrénées dépose un recours en annulation contre le permis de construire** autorisant l'édification de la Tour Occitanie (de plus de 150 mètres de haut) à Toulouse (31).

# NOVEMBRE

**Séminaire régional « Prévenir les inondations »** organisé à l'Hôtel de Région et à la Maison Régionale de l'Environnement à Toulouse (31) avec plus d'une centaine de participant.e.s durant 2 jours d'interventions, d'échanges et de réflexions.

# OCTOBRE

**Co-organisation de l'inauguration de l'Eco-parc de la Poudrière** sur l'île du Ramier à Toulouse (31) pour proposer un exemple de nature en ville et de transition écologique au cœur de la métropole. Expression de FNE Midi-Pyrénées face à un incident grave à la centrale nucléaire de Golfech (82).

# SEPTEMBRE

**Sensibilisation du public lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'air**, le 18/09 au Quai des Savoirs à Toulouse (31) et à la Fête des Confluences (RNR Garonne-Ariège) pour faire percevoir les impacts de nos gestes quotidiens sur la qualité de l'air intérieur et extérieur.

# AOÛT

Refus du nouveau projet de barrage à Sivens remis à l'ordre du jour par le CD81. En parallèle, après 5 ans de combat, **la Cour de cassation condamne définitivement la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)** pour sa gestion illicite des débits de la Gimone au profit de l'irrigation.

# JUILLET

**Lancement en Midi-Pyrénées du dispositif de [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr)** déployé par le mouvement FNE un peu partout en France, avec une interface cartographique permettant de localiser et signaler, sur l'ensemble du territoire, des atteintes ou des initiatives favorables à l'environnement. Victoire définitive par décision du Conseil d'État contre le projet de centre commercial de Val Tolosa.



20



# JANVIER

Décès de notre vice-présidente José CAMBOU à qui tout le mouvement FNE rend hommage. **Arrivée de Jean OLIVIER**, nouveau directeur en remplacement de Marie-Laure CAMBUS, pour accompagner l'équipe dans la sauvegarde de l'association et impulser une nouvelle dynamique.



19

# FÉVRIER

Alerte financière et appel à dons avec mobilisation et réactivité essentielle du réseau. **Les "Ambassadeurs/ices de la nuit" mobilisent 125 bénévoles sur 12 communes.** Identification de 563 commerces aux vitrines illuminées illégalement la nuit et 133 commerçants sensibilisés à la pollution lumineuse.

# MARS

AG 2019 visant la remobilisation du réseau et la perspective de rapprochement/fusion avec FNE LR. **Participation de FNE Midi-Pyrénées aux Marches pour le Climat** des vendredi 15 mars et suivants aux côtés de milliers de citoyen.ne.s (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, retraités, etc.).

# AVRIL

Soutien et réactivité de nos principaux financeurs publics (Région, Etat, AEAG...). **FNE Midi-Pyrénées sensibilise les générations futures.** A Gourdon (46), 3 classes de 5<sup>ème</sup> laissent libre cours à leur imagination et sensibilité dans 3 ateliers autour de la mobilité durable.

# MAI

**Formation à la protection juridique des zones humides** (en salle et sur le terrain) pour appréhender la définition de ces habitats naturels et savoir mobiliser les outils et moyens juridiques des codes de l'environnement et de l'urbanisme.

# JUIN

Publication de la [veille sanitaire de FNE 82](#) sur l'exposition (dangereuse) des riverains aux pesticides. **Salle comble pour notre journée d'échanges sur les impacts des activités agricoles sur la qualité de l'air**, en partenariat avec FNE 82 et notre fédération nationale, France Nature Environnement.



# L'ÉQUIPE en actions



**20** Sentinelles de la nature : atteintes environnementales

**21** Sentinelles de la nature : formations "enjeux eau"

**22** Les bonnes pratiques eau et milieux humides

**23** Séminaire "Prévenir les inondations"

**24** Animation de bassin Adour-Garonne

**25** Bande dessinée "le petit chevelu hydrographique"

**26** La protection des points d'eau contre les pesticides

**27** Inauguration de l'éco-parc de la poudrerie

**28** Le Conseil d'Etat met un terme au projet Val Tolosa

**29** Le gaspillage alimentaire : les actions 2019

**30** Les ateliers qualité de l'air : "Rendez-nous notre air"

**31** Lutte contre la pollution lumineuse : les ambassadeurs de la nuit

**32** L'arrondi en caisse chez les commerçants responsables

**33** Le service juridique : appliquer le droit de l'environnement



**Personnes en charge du projet** : Hervé HOURCADE, juriste avec le directeur et les administrateurs/trices.



# SENTINELLES DE LA NATURE : ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES

Le traitement des nombreux signalements de dégradation de notre environnement s'est enfin doté d'un outil :

[sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr)



## COMPRENDRE

Le mouvement associatif de FNE a toujours été destinataire et témoin des actes dégradant notre environnement. Ce nouvel outil permet de sensibiliser le grand public, de faciliter les actions de nos associations et d'assurer un suivi quotidien des signalements et des suites qui leurs sont données.

Les résultats sont là : en moins de 6 mois, 150 signalements ont été transmis. La gestion illicite de déchets y est majoritaire.

Face à ces atteintes, FNE Midi-Pyrénées a engagé 85 démarches (courriers aux maires, aux préfets, plaintes aux procureurs, etc.).



L'outil numérique (site web et application pour téléphone mobile) est particulièrement adapté à l'identification des atteintes environnementales (décharges illégales, pollution des rivières, etc.).

CONVAINCRE

Ce projet est décliné actuellement dans plusieurs régions françaises dont la région Occitanie, avec une mobilisation importante de nos fédérations et associations adhérentes.

DÉFENDRE

## MOBILISER

Jean-Pierre DELFAU,  
Président de FNE 82

"Dans le Tarn-et-Garonne, l'outil [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr) a permis de traiter plusieurs cas de décharges illégales en saisissant les services préfectoraux, conduisant à des mises en demeure préfectorales et des déchets qui commencent à être retirés. Malheureusement de nouvelles décharges et autres pollutions nous sont encore régulièrement signalées."



**Moyens humains** : Ce projet mobilise plusieurs salariés et administrateurs de notre fédération. Il a également nécessité l'acquisition de droits pour utiliser l'interface web et l'application pour téléphone mobile.

150

SIGNALEMENTS  
TRANSMIS EN 2019



Ce nouveau projet s'illustre déjà par son rayonnement important à l'échelle de la région Occitanie. Il fera l'objet en 2020 d'une implication encore plus importante.



**Personnes en charge du projet** : Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les administrateurs/trices.



# SENTINELLES DE LA NATURE : FORMATIONS "ENJEUX EAU"

Programme de sensibilisation sur l'eau pour accompagner le nouvel outil [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr) et appréhender les atteintes et initiatives favorables pouvant être signalées.



## COMPRENDRE

[Sentinellesdelanature.fr](http://Sentinellesdelanature.fr) permet de sensibiliser le grand public, de faciliter les actions de nos associations et d'assurer un suivi quotidien des signalements et des suites qui leur sont données. Il nécessite un accompagnement à la prise en main et à la compréhension des enjeux environnementaux qu'il peut soulever.

FNE Midi-Pyrénées et ses associations membres étant historiquement très impliquées sur l'eau et les milieux aquatiques et humides, ce programme répond au besoin d'acquisition de connaissances et d'action.

3 journées de formation et d'échange ont été organisées à Toulouse sur les zones humides et leur protection juridique, la restauration des cours d'eau, les pesticides et l'eau. Une présentation de l'outil [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr) a été réalisée lors de chaque journée.

Cinq sorties sur le terrain ont permis d'appréhender les enjeux liés aux zones humides (31 et 81), aux cours d'eau (31 et 09) et à l'assainissement écologique (32).



## CONVAINCRE

Ces journées et sorties sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et leurs adhérents, ainsi qu'à des partenaires (fédérations de pêche, associations de consommateurs...), dans la région Occitanie.

## DÉFENDRE

Ce sont en tout plus de 200 personnes qui ont participé à ces temps de formation et de sensibilisation autour de l'eau et de l'outil :

[sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr)

Moyens humains : Ce projet mobilise la chargée de mission eau, une volontaire en service civique, le juriste et des bénévoles associatifs de notre fédération.

**200**  
PERSONNES  
TOUCHÉES

## MOBILISER



Ce programme de sensibilisation sur l'eau a été largement plébiscité en 2019, et au regard des nombreux enjeux non encore explorés qu'il recouvre, il sera reconduit en 2020.



**Personnes en charge du projet :** Aurore CARLOT, chargée de mission eau, Clémence GOUNELLE, VSC, le directeur et les administrateurs/trices.



# LES BONNES PRATIQUES EAU ET MILIEUX HUMIDES

Ce projet vise la mise en valeur, diffusion et communication d'initiatives favorables à l'environnement dans le domaine de l'eau, par la réalisation de vidéos et balades virtuelles.



## COMPRENDRE

Les vidéos et balades virtuelles ont pour but de donner plus de visibilité à des actions positives qui gagnent à être connues. C'est pourquoi certaines initiatives favorables signalées dans sentinellesdelanature.fr sont valorisées par ce biais en partenariat avec nos associations-membres et partenaires. Exemples et inspirantes, elles permettent de toucher un large public grâce à l'utilisation d'outils clairs et ludiques.

## DÉFENDRE

Plusieurs milliers de personnes sont touchées par cette action via l'outil ludique balades virtuelles et notre chaîne You Tube bénéficiant de plus de 2000 abonnés.

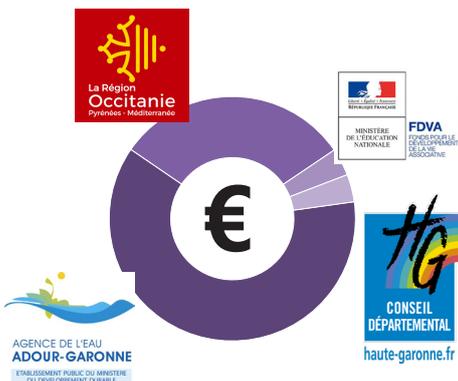


Depuis la mise en place de la plateforme Sentinelles de la Nature, plus de 50 initiatives favorables ont été signalées, concernant en majorité l'eau et les milieux aquatiques. Parmi elles, quatre ont fait l'objet d'une valorisation via une balade virtuelle (Sagnes du Tarn, renaturation de l'Hers, zones d'expansion de crue de La Pique, Cours d'eau et monde agricole), deux autres sous forme de vidéos (Coocoon auto, l'assainissement écologique avec Terr'eau et Pierre et Terre).

## CONVAINCRE

Le dispositif sentinellesdelanature.fr a été mis en place en juillet 2019 en Midi-Pyrénées, l'outil balades virtuelles existe depuis 2015. La mise en valeur des bonnes pratiques à l'échelle de la région Midi-Pyrénées, réalisée depuis 2010, vise à faire connaître la richesse et la diversité des milieux, des acteurs et des initiatives qui s'y trouvent.

## MOBILISER



*Moyens humains :* Ce projet mobilise la chargée de mission eau, une service civique et la chargée de communication audiovisuelle.



Au cours de l'année 2020, l'outil Sentinelles de la Nature est amené à se développer, et l'augmentation des signalements d'initiatives favorables permettra un investissement encore plus important de notre fédération dans la mise en valeur et la diffusion de ces dernières.

## BONNES PRATIQUES EAU VALORISÉES EN 2019 EN VIDÉO ET BALADES VIRTUELLES



**Personnes en charge du projet** : Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les administrateurs/trices.



# SÉMINAIRE PRÉVENIR LES INONDATIONS

Projet de sensibilisation tout public sur un enjeu régional pour donner de la visibilité à la fédération, préciser ses positions et renforcer la cohésion associative.



## COMPRENDRE

Des crues impressionnantes ont marqué l'actualité et les esprits dans les territoires d'Occitanie ces dernières années. Ce séminaire a donc pour objectif de replacer la nature et l'environnement au centre des préoccupations sur le risque inondation, afin de favoriser la prise de conscience des pratiques profitant à tous pour la nature et les humains. Il se place dans la continuité du guide « Vivre avec les inondations » de FNE (2018).

## CONVAINCRE

Le séminaire fut organisé sur deux jours, le premier ouvert aux associations, au grand public et aux professionnels ; le deuxième, au format participatif, à destination des associations du mouvement FNE.

## Séminaire Prévenir les inondations

Ce séminaire régional concernait les associations de la région Occitanie et du bassin Adour Garonne, avec une ouverture au grand public, aux partenaires et aux professionnels le premier jour.

## DÉFENDRE

En tout ce sont plus de 120 personnes qui ont été touchées sur ces deux journées.

## MOBILISER



La matière recueillie grâce à ce séminaire (interventions, échanges, ateliers participatifs) sera valorisée en 2020 par une fiche de positionnement sur la prévention des inondations à destination du réseau associatif. De même elle contribuera à apporter des éléments pour le projet fédéral 2020 de FNE sur les Solutions Fondées sur la Nature.



# 120

## PERSONNES PRÉSENTES



**Personnes en charge du projet** : Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les représentants APNE du comité de bassin Adour-Garonne.

# ANIMATION DE BASSIN ADOUR-GARONNE

Depuis 2008, FNE Midi-Pyrénées accompagne le travail de représentation et les actions de plaidoyer des associations de protection de l'environnement (APNE) membres du mouvement FNE pour la préservation des ressources en eau, des milieux aquatiques et humides.



## COMPRENDRE

Cette animation permet la structuration et l'animation sur l'eau des APNE du bassin, la consolidation culturelle sur l'eau et les milieux aquatiques et humides, le renforcement et l'accompagnement des APNE dans les commissions eau, un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, et enfin la valorisation des actions du réseau sur l'eau.

5 réunions téléphoniques, 2 journées d'échange, 1 journée stratégie, 1 journée de rassemblement, lettre d'inf'eau mensuelle, suivi des commissions eau et appui aux représentants associatifs, échanges avec plus d'une 20aine de partenaires institutionnels (AEAG, DREAL, DRAAF, OFB, préfets, élus, syndicats de rivières...), communiqués de presse/avis/articles sur le site internet de FNE Midi-Pyrénées.

CONVAINCRE



DÉFENDRE

Une 100<sup>aine</sup> de membres d'associations bénéficient chaque année de cette animation de réseau pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Ces actions sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et de leurs adhérents investis sur l'eau, ainsi qu'à ceux de FNE Nouvelle Aquitaine et à d'éventuels partenaires (fédérations de pêche, associations de consommateurs...) sur le bassin Adour Garonne.

**Frédéric CAMEO PONZ, représentant au Comité de Bassin**

"Nous avons l'obligation morale d'exprimer les choses, de défendre des positions et propositions qui sont cohérentes avec nos objectifs et permettent de les atteindre: réduire à la source les pressions sur les milieux, respecter le principe pollueur-payeur, préserver les milieux naturels et la biodiversité, etc., sujets bien souvent défendus uniquement par les associations".

## MOBILISER



**Moyens humains** : la chargée de mission eau et les bénévoles associatifs du mouvement FNE investis sur les enjeux eau sur le bassin Adour-Garonne, dont notamment 5 représentants au comité de bassin en 2019.



La convention d'animation avec l'Agence de l'eau Adour Garonne vient d'être renouvelée pour 5 ans (2019-2024). Ainsi l'accompagnement proposé se poursuivra sur cette période.



**Personnes en charge du projet :** Aurore CARLOT, chargée de mission eau avec le directeur et les administrateurs/trices.

# BANDE DESSINÉE

## LE PETIT CHEVELU HYDROGRAPHIQUE

Projet de sensibilisation grand public pour faire connaître les enjeux du petit chevelu hydrographique et des têtes de bassins, milieux riches et fragiles à la source de nos principaux cours d'eau.



### COMPRENDRE

Devant les enjeux multiples concernant les têtes de bassin versant (destruction de zones humides, pollutions, prélèvements, ruisseaux transformés en fossés...), il nous est apparu essentiel de sensibiliser le plus grand nombre au moyen d'outils ludiques sur la préservation de ces territoires qui hébergent les sources de nos principaux cours d'eau.

Création d'une bande dessinée sur les enjeux des têtes de bassin versant et du petit chevelu hydrographique.

Vidéo réalisée pour accompagner la BD avec des interviews d'acteurs travaillant et défendant ces milieux fragilisés.

Deux journées d'échanges et de présentation de ces outils sur des territoires de têtes de bassin (Hautes-Pyrénées, Aveyron, Lot, Cantal) pour les diffuser au sein du réseau associatif.

CONVAINCRE



Ces actions sont destinées à l'ensemble de nos associations membres et à leurs adhérents investis sur l'eau, ainsi qu'à des partenaires (fédérations de pêche, kayakistes, Parcs naturels régionaux...) de la région Occitanie. La BD et la vidéo pourront être diffusées plus largement via le mouvement FNE.

DÉFENDRE

Plusieurs milliers de personnes devraient bénéficier de ce projet sur 2019-2020.

**Henri Delrieu, administrateur d'APRA Le Chabot**

"C'est par là que tout commence. Par tous ces micro-ruisseaux qui se rassemblent pour faire nos rivières. On le surnomme "le chevelu". Fragile, à peine visible parfois et d'une grande richesse, il est aujourd'hui menacé d'être requalifié en fossé ou ravine et donc d'être exclu de la protection de la loi sur l'eau. Nous devons nous mobiliser pour le protéger."

### MOBILISER



*Moyens humains :* Ce projet mobilise la chargée de mission eau et les bénévoles associatifs de notre fédération investis sur les enjeux eau.



Ce projet entamé en 2019, se poursuit en 2020 avec la sortie de la bande dessinée et de la vidéo, puis la tenue des journées d'échange dans les territoires.



**Personnes en charge du projet** : Hervé HOURCADE, juriste et Tamara DANEN.

# LA PROTECTION DES POINTS D'EAU CONTRE LES PESTICIDES

Nous avons demandé à la justice de faire respecter le principe de non-régression du droit de l'environnement en sollicitant l'annulation des arrêtés définissant les points d'eau à prendre en compte pour l'utilisation des pesticides.



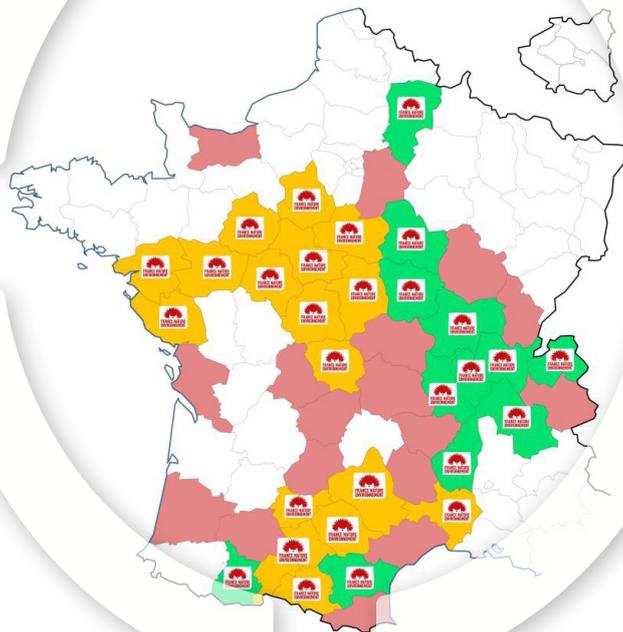
## COMPRENDRE

Les préfets, tenus de préciser la définition des points d'eau à prendre en compte pour l'instauration de zones de non traitement (ZNT) dans leur département, ont exclu de nombreux éléments du réseau hydrographique (cours d'eau, canaux...), qui ne bénéficient à ce jour d'aucune protection contre les pesticides. Ces exclusions sont évidemment illégales et FNE Midi-Pyrénées a demandé l'annulation de l'ensemble des arrêtés sur le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

Notre mouvement associatif a proposé aux préfets de revenir sur leurs arrêtés afin d'éviter la saisine de la Justice. L'administration n'a pas souhaité répondre à nos demandes et nous avons donc déposé des recours en annulation devant les tribunaux administratifs de Toulouse et de Pau.

CONVAINCRE

**LES RAYES DES CARTES  
SONT LIVRÉES AUX PESTICIDES**  
lieux des recours juridiques au 07.02.2020



Ces 8 procédures juridiques poursuivies par le juriste de FNE Midi-Pyrénées depuis 2017 représentent plus de 70 heures de travail.

DÉFENDRE

Une première victoire vient marquer notre lutte contre cette réglementation illégale, l'arrêté du préfet des Hautes-Pyrénées a été annulé par le tribunal administratif de Pau.

**Cécile ARGENTIN, vice-présidente de FNE Midi-Pyrénées**

*"A l'heure où toute une réflexion est menée sur la qualité de l'eau à l'échelle des bassins, exclure à dessein des kilomètres de cours d'eau et des milliers de mètres cubes d'eau d'une réglementation ayant pour objet de préserver la ressource et les milieux des pollutions était une hérésie !".*

## MOBILISER

**8 PROCÉDURES  
JURIDIQUES  
POURSUIVIES**

# INAUGURATION DE L'ÉCO-PARC DE LA POUDRERIE

L'éco-parc de la Poudrerie est un espace vert situé au centre de l'île du Ramier. Ce parc est voué à devenir une vitrine de la nature en ville et de la transition écologique au cœur de Toulouse.



## COMPRENDRE

Depuis 2017 la Mairie de Toulouse a lancé un projet de transformation de l'Île du Ramier en un grand espace vert. Le Collectif du Ramier se crée fin 2017, rassemblant les citoyens et associations qui souhaitent prendre part à la transformation de l'île.

Lors de cette journée plus d'une centaine de toulousain.e.s ont été sensibilisé.e.s à une partie des thématiques portées par le Collectif du Ramier, allant du social au sport en passant par l'écologie.

En 2019 le Collectif du Ramier a eu l'occasion de s'investir plus concrètement dans l'éco-parc de la Poudrerie. Il a donc fait appel à FNE Midi-Pyrénées pour l'aider à travailler la cohérence écologique de l'ensemble du projet.

CONVAINCRE

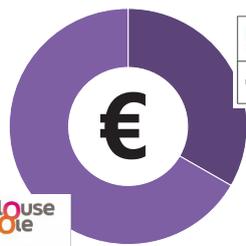
Le 5 octobre 2019 a eu lieu l'inauguration de l'éco-parc de la Poudrerie.

A l'issue des travaux menés par la mairie, le parc est investi par les associations du Collectif du Ramier, les toulousain.e.s, les associations Humus & Associés, Partageons les Jardins, le CPIE Terres Toulousaines et FNE Midi-Pyrénées.

DÉFENDRE



## MOBILISER



toulouse métropole  
COMMUNAUTÉ URBAINE



94

ASSOCIATIONS  
SONT  
RASSEMBLÉES  
DANS LE  
COLLECTIF DU  
RAMIER



En 2020 l'éco-parc de la Poudrerie devrait voir la mise en place d'un jardin collectif et d'une halte gourmande. FNE Midi-Pyrénées appuiera le Collectif du Ramier dans ses choix de gestion et d'animation du site afin d'apporter son expertise environnementale aux différents projets.

Moyens humains : Une quinzaine de bénévoles du collectif du ramier, Humus & Associés, Partageons les Jardins, CPIE Terres Toulousaines, FNE Midi-Pyrénées (1 VSC et 2 salariés) se sont mobilisés. Moyens techniques : stand, kakemonos, affichage, voiture d'auto-partage Citiz



# LE CONSEIL D'ÉTAT MET UN TERME AU PROJET DE CENTRE COMMERCIAL VAL TOLOSA

Depuis de nombreuses années, nos associations se battent sur le terrain judiciaire contre le projet démesuré d'aménagement commercial dit de « Val Tolosa » sur le territoire de Plaisance-du-Touch (31).



## COMPRENDRE

Le Conseil d'Etat vient, dans une décision du 24 juillet 2019, de confirmer que ce centre commercial ne répond pas à une « raison impérieuse d'intérêt public majeur », qui pourrait justifier de porter atteinte à la conservation d'espèces animales et végétales protégées présentes sur le site.

En partenariat avec le collectif « Non à Val Tolosa », notre association a mobilisé son service juridique, a informé régulièrement la presse locale, participé aux actions citoyennes sur le site et dans Toulouse, etc.

CONVAINCRE



Faire respecter le droit de l'environnement sur tout le territoire de Midi-Pyrénées, avec l'appui de nos associations et adhérents individuels.

DÉFENDRE

Cette victoire résulte d'une mobilisation citoyenne et associative de plus de 15 années contre ce grand projet inutile et imposé.

## MOBILISER

Hervé HOURCADE, juriste de FNE Midi-Pyrénées

"Cette décision est importante dans un contexte de dérèglement climatique associé à un effondrement de la biodiversité locale. Les aménageurs doivent désormais intégrer le fait que l'artificialisation de terres naturelles et agricoles doit être justifiée par des motifs impérieux et une recherche sérieuse de solutions satisfaisantes."

15

ANNÉES DE LUTTE CONTRE CE GRAND PROJET INUTILE ET IMPOSÉ



# LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

## LES ACTIONS DE 2019



### COMPRENDRE

Léonie WOLCK, Chargée d'écocitoyenneté solidaire à FNE Midi-Pyrénées, a animé de nombreuses formations civiques et citoyennes sur la thématique du gaspillage alimentaire, à destination de volontaires en Service Civique (VSC).

Jean OLIVIER, directeur de FNE Midi-Pyrénées, a assuré une intervention "De la planète, dans mon assiette".

En réponse à l'appel à projets du Plan National de l'Alimentation (PNA) 2019-2020, FNE Midi-Pyrénées a proposé un projet de caractérisation participative et interactive du gaspillage alimentaire, d'amont en aval des chaînes plateaux de Restaurants Universitaires (RU) du CROUS Toulouse Occitanie.

### DÉFENDRE

De nombreux volontaires en service civique ont été formés, ainsi que des lycéens participants sensibilisés et leurs professeurs impliqués lors de l'intervention de Jean.



Les formations des VSC seront reprises en 2020. Quant aux autres actions, elles pourront s'inscrire dans le cadre d'un projet de sensibilisation itinérante sur la transition écologique auquel nous travaillons avec la Région Occitanie, la DRAAF et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour 2020.



Région Occitanie, la DRAAF et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour 2020.

- Les formations pour les VSC se sont déroulées en 2 jours: le 1er jour théorique portait sur le gaspillage alimentaire et le 2nd consistait en un atelier cuisine anti-gaspillage.

- L'intervention "De la planète, dans mon assiette" s'inscrivait dans le cadre d'un projet éducatif théorique et pratique pour la Transition Ecologique et Énergétique régionale (TEE). Elle s'est tenue lors de la semaine anti-gaspi de mars 2019. Son objectif est que chaque lycéen puisse comprendre et s'appropriier les principes de la TEE et de ses enjeux quotidiens, en s'impliquant dans une démarche éducative concertée du lycée..

- Le projet du PNA vise à sensibiliser et à engager les usagers étudiant.e.s, en ayant recours à des « nudge » et autres techniques engageantes par des actions d'auto-caractérisation du gaspillage alimentaire sur l'ensemble des chaînes de restauration collective du CROUS Toulouse Occitanie, ainsi que des actions complémentaires de sensibilisation et d'échanges conçues et proposées également tout au long des chaînes plateaux.

- Des sessions de formation ont pu être organisées à la Maison Régionale de l'Environnement de Toulouse.

- L'intervention au lycée Saint-Exupéry de Blagnac a permis de mobiliser de nombreux lycéens et professeurs dans un projet d'établissement d'une durée de trois ans.

- Le projet présenté propose de toucher 11 sites localisés à Toulouse et 5 sites délocalisés (Tarbes, Albi, Castres, Figearc et Auch).

### CONVAINCRE

### MOBILISER



**Personnes en charge du projet** : Léonie WOLCK, chargée de mission.

# LES ATELIERS QUALITÉ DE L'AIR "RENDEZ-NOUS NOTRE AIR"

Des animations auprès de publics variés : l'apprentissage par le faire.



## COMPRENDRE

Nos actions autour de la qualité de l'air mobilisent un large public : parents, seniors ou encore jeunes adultes, tous s'intéressent aux sources de pollution de l'air intérieur ou extérieur. Conscients de l'importance de respirer un air propre, tous accueillent favorablement nos astuces et changements de pratiques.

Grâce à nos supports pédagogiques et à nos activités ludiques, la discussion et le transfert de connaissances se font naturellement. Loin du jugement et dans une communication bienveillante, nous invitons nos interlocuteurs à modifier leur comportement tout en proposant des alternatives plus vertueuses.

CONVAINCRE



FNE Midi-Pyrénées s'implique depuis de nombreuses années dans la préservation de la qualité de l'air. Représentée au Conseil d'Administration d'ATMO Occitanie et partie prenante du projet de Zone à Faibles Emissions de Toulouse, notre Fédération contribue à la dynamique d'une amélioration globale de la qualité de l'air.

Mobilisée pour les grands rendez-vous autour de la qualité de l'air, volontaire dans des festivals de la région, ou encore sollicitée par la Mutualité Française pour des actions auprès de leurs bénéficiaires, FNE Midi-Pyrénées s'est déplacée en Occitanie pour sensibiliser nos concitoyens à la Qualité de l'air.

Nous avons participé au final à 4 festivals (Ecaussystème, Thau, Confluences et la journée Qualité de l'air), 8 actions avec la Mutualité française, 6 formations civiques et citoyennes et 4 journées de formations faites par la chargée de mission (2 jours avec le GRAINE, un colloque organisé par le Conseil départemental 31, un colloque organisé par ATMO).

DÉFENDRE

## 22 MOMENTS DE SENSIBILISATION SUR L'AIR EN 2019



## MOBILISER

Les stands pourront être reproduits sur le territoire via nos associations membres et nos partenaires financiers, idéalement pour faire connaître FNE et ses associations auprès de personnes volontaires et intéressées par une meilleure qualité de vie.





# LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

## LES AMBASSADEURS DE LA NUIT

Depuis 2017 FNE Midi-Pyrénées lutte activement contre l'éclairage illégal des commerces et bureaux. En 2019, des relevés ont été fait sur 12 communes en Midi-Pyrénées dont Toulouse, action la plus massive de l'année.



### COMPRENDRE

La pollution lumineuse est le résultat des impacts négatifs de l'éclairage artificiel sur le vivant et le ciel étoilé. Depuis 2013, un arrêté interdit l'éclairage des bureaux et commerces après 1h du matin. En 2017, FNE Midi-Pyrénées réalise que cet arrêté n'est pas respecté puis décide de créer des groupes de bénévoles appelés les Ambassadeurs de la nuit.

Pour faire respecter la réglementation, les Ambassadeurs de la nuit réalisent des actions nocturnes pour identifier l'ensemble des commerces et bureaux allumés après 1h du matin dans la commune. Un dossier de constatation de non-respect de la réglementation est ensuite envoyé à la collectivité. Pour finir, les commerçants sont sensibilisés individuellement aux impacts de la pollution lumineuse.

CONVAINCRE



Nous avons sensibilisé une centaine de commerçants. Notre communiqué de presse a été republié par 5 journaux locaux, France 3 et France 24. Nous avons eu une réunion avec la mairie de Toulouse et la CCI afin de leur exposer les résultats de notre action de sensibilisation (sur les 100 commerçants rencontrés, 30 ont éteint leurs vitrines après 1h du matin). Comme en 2017, la mairie s'est engagée à envoyer un courrier à tous les commerçants et à sanctionner les commerces récalcitrants.

Le 1er juin 2019 a eu lieu la deuxième action des Ambassadeurs de la nuit à Toulouse (lors de la première en 2017, une centaine de commerces avaient été photographiés). Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés de 1h à 3h du matin: 350 commerces toulousains ont été photographiés en une nuit.

DÉFENDRE

### MOBILISER

**350**  
**COMMERCE**  
**TOULOUSAINS SONT**  
**HORS-LA-LOI**

toulouse  
métropole



Si aucune action n'est entreprise de la part de la collectivité, une nouvelle mobilisation aura lieu en 2020, qui marquera potentiellement le passage à des mesures plus contraignantes. Notre objectif restera encore et toujours de faire respecter la réglementation.

Si aucune action n'est entreprise de la part de la collectivité, une nouvelle mobilisation aura lieu en 2020, qui marquera potentiellement le passage à des mesures plus contraignantes. Notre objectif restera encore et toujours de faire respecter la réglementation.

*Moyens humains* : 45 bénévoles, 1 stagiaire et 1 salarié.

*Moyens techniques* : appareils photos, ordinateurs, SIG et tablette numérique.



**Personnes en charge du projet** : Nicolas REYNAUD, chargé de mission.

# L'ARRONDI EN CAISSE CHEZ LES COMMERÇANTS RESPONSABLES

En 2019, FNE Midi-Pyrénées a initié un rapprochement avec les commerces favorisant le local, le bio, l'équitable et le zéro déchet, en leur proposant un partenariat autour de l'arrondi en caisse.



**70** COMMERCES RESPONSABLES IDENTIFIÉS SUR TOULOUSE

## COMPRENDRE

Le système d'arrondi en caisse permet aux clients des commerces partenaires de soutenir notre fédération régionale par des dons de quelques centimes lors d'un paiement en carte bancaire. Le panier peut être arrondi à l'euro supérieur, ou bien le don peut être fixe de 50 centimes ou 1 euro.

**ARRONDI EN CAISSE**  
3000 € par an reversés à FNE Midi-Pyrénées  
**SOIT**

Ateliers pratiques de sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement

ou bien encore  
exposition de 10 panneaux grand public

ensemble tout ce que nous pouvons faire au quotidien !

PROTECTION NATURE  
ENVIRONNEMENT  
MIDI-PYRÉNÉES

**INSTALLATION**  
**HEOH**  
L'écho de votre générosité



**L'ARRONDI EN CAISSE**

PAIEMENT SOLIDAIRE  
SIMPLE ET GRATUIT

**POUR SOUTENIR**



FRANCE



De nouveaux commerces identifiés seront rencontrés pour leur expliquer le concept et les inviter à prendre part à notre système de soutien d'arrondi en caisse.

CONVAINCRE

Ce dispositif permet à chaque boutique engagée et responsable qui le souhaite de nous soutenir et d'être soutenue par notre fédération régionale. Nous avons obtenu cette année l'accord de deux commerces: « ESSENTIEL Jean-Rieux » à Toulouse, épicerie éco-locale privilégiant les produits de saison, bruts, locaux et bio ; « Ethic et Chic » à Toulouse, magasin de chaussures et prêt-à-porter équitable et responsable.



Moyens humains : 1 salarié. Moyens matériels : flyers, supports pédagogiques sur l'alimentation.

## MOBILISER



**Personnes en charge du projet** : Hervé HOURCADE, juriste, les administrateurs/trices et les stagiaires.

# LE SERVICE JURIDIQUE APPLIQUER LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs décennies maintenant, notre association a fait le choix de se doter d'un service juridique en salariant un.e juriste spécialisé.e en droit de l'environnement.



**67 NOUVELLES ACTIONS  
CONTENTIEUSES ONT  
ETE ENGAGEES**

## COMPRENDRE

Cette action mobilise pleinement les bénévoles de notre mouvement et notre juriste. Les actions juridiques sont menées avec les associations adhérentes et participent au projet fédéral de la fédération. Des journées de formation spécifiques au droit de l'environnement sont d'ailleurs organisées avec nos associations membres.

L'année 2019 se traduit à nouveau par un nombre important d'actions engagées dont :

- 36 plaintes adressées aux procureurs de la République suite à des infractions environnementales (risques industriels, déchets, pollution des eaux, coupes abusives, trafic d'espèces protégées, etc.)
- 16 recours devant les tribunaux administratifs (contre des aménagements nuisibles à l'environnement et des réglementations laxistes relatives à la chasse ou aux pesticides)
- 15 actions devant le juge civil demandant réparation de notre préjudice du fait de manquement aux règles environnementales
- 75 conseils juridiques en droit de l'environnement et de l'urbanisme auprès de nos membres

La défense du droit de l'environnement implique de saisir aussi bien les juridictions administratives (par ex. pour contester une autorisation environnementale) que les juridictions judiciaires (par ex. pour porter plainte auprès du procureur de la République). Mais notre action juridique va au-delà de la contestation de projets ou la dénonciation d'atteintes environnementales, il s'agit également de sensibiliser tous les acteurs (procureurs, juges, services de police et de gendarmerie...) à une meilleure protection de notre environnement.

Le but du service juridique est de faire respecter le droit de l'environnement sur tout le territoire de Midi-Pyrénées avec l'appui de nos associations et adhérents individuels. Ce service fonctionne sur les fonds propres de notre fédération, ce qui lui assure son indépendance.



CONVAINCRE

## MOBILISER

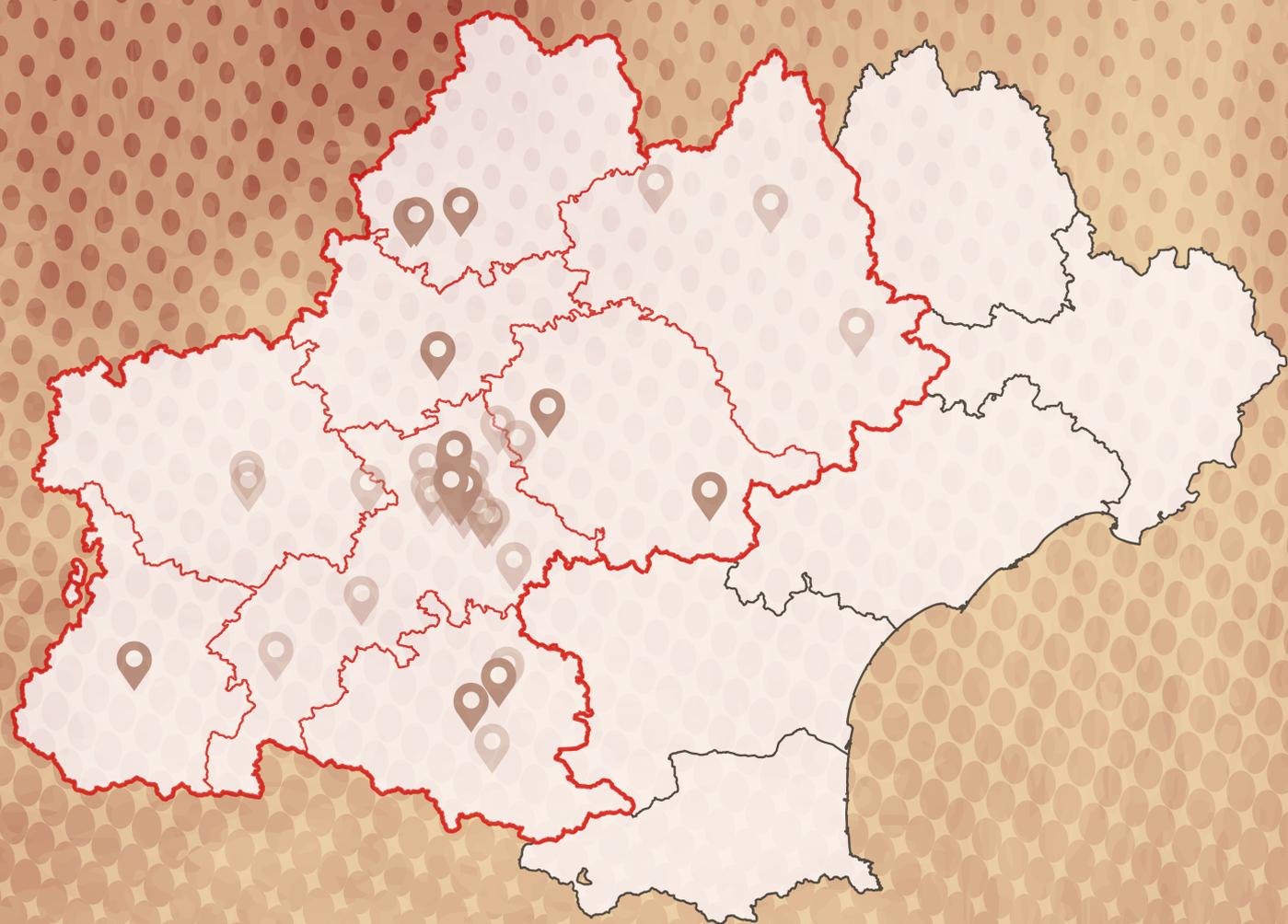
Les actions juridiques menées par FNE Midi-Pyrénées font partie de son « patrimoine génétique » et seront menées avec autant de mobilisation durant l'année 2020. Nous serons amenés à proposer des stages de citoyenneté « environnement » en partenariat avec certains parquets.



DÉFENDRE



# NOS ASSOS MEMBRES en actions



**36** Opposition au 3<sup>ème</sup> salon "off road pyrénées"

**37** la commission veille sanitaire

**38** Observatoire départemental permanent des pollutions (ODPP)

**39** Mobilisation contre l'élevage industriel

**40** La cartographie des cours d'eau

**41** Protection de la faune sauvage du massif pyrénéen

**42** Observatoire des forêts des pyrénées centrales

**43** Nouveaux outils de paiement pour services environnementaux

**44** La tournée du défi "rien de neuf"

**45** La défense du parc du Boyer

**46** Sauvegarde du bois du collège de Gratentour

**47** Création d'un jardin pédagogique et collectif à Carnac

**48** Bonnes pratiques des coupes forestières et du bois énergie

Depuis 40 ans FNE 65 effectue un travail de veille, de prévention et d'information sur la nécessaire préservation de l'environnement dans le département. Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement, elle participe à de nombreuses commissions et débats au niveau départemental, et fédère nombre d'associations ayant les mêmes objectifs.

# OPPOSITION AU 3<sup>ÈME</sup> SALON "OFF ROAD PYRÉNÉES"

Rendre publique la problématique des enjeux liés à la voiture et plus particulièrement à la pratique du 4x4.



## COMPRENDRE

FNE 65 a pris part à une manifestation visant à rendre publique la problématique des enjeux liés aux transports (plus particulièrement la pratique du 4x4) et à perturber ce salon dans le but d'empêcher l'organisation de nouvelles éditions. Cette action, soutenue par un collectif d'associations (Attac 65, Non au Salon du 4x4 et Mountain Wilderness), s'inscrivait dans un travail sur les parcours 4x4 dans le département en lien avec Nature En Occitanie.



Les pratiquants de l'activité 4x4 et les élus étaient particulièrement ciblés par cette action, qui a eu un réel impact, tant vers les administrations que la population.

## CONVAINCRE

FNE 65 s'est également concentrée sur les aspects juridiques. En effet, cette action a été suivie d'un recours adressé au tribunal administratif, en annulation du récépissé de la préfecture à la déclaration de manifestation.

Cet événement s'est tenu à Bagnères-de-Bigorre les 27, 28, et 29 septembre 2019, donnant lieu à une "manifestation déjantée" rassemblant 150 personnes environ, qui ont mené des actions de ralentissement et de blocage sur les parcours de randonnée. Des membres de FNE 65 et de ses associations membres ont fait partie du collectif qui a déclaré et organisé cette action, en lien avec Non au Salon du 4x4.

Cécile ARGENTIN, présidente de FNE 65

*"En aucun cas les randonnées 4x4 ne peuvent être considérées comme un loisir alternatif aux sports d'hiver ou au tourisme 4 saisons comme cela a malheureusement été présenté dans la presse. Ce sont nos interventions en amont, en étudiant les enjeux naturalistes sur les parcours et en sensibilisant les maires, qui permettent de faire évoluer les parcours et sensibiliser les élus à défaut de pouvoir faire annuler certains événements".*

## MOBILISER

**150** PERSONNES RASSEMBLEES LORS DE LA MANIFESTATION

France Nature Environnement 82 a pour objectif la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que du cadre de vie dans la perspective du développement durable, dans le département du Tarn et Garonne en particulier. Elle assure des missions d'information et de formation.

# LA COMMISSION VEILLE SANITAIRE

Etude et sensibilisation à l'impact des produits phytopharmaceutiques sur la santé



## COMPRENDRE

En 2018, des équipes de bénévoles de FNE 82 ont sillonné deux communes du Tarn-et-Garonne pour interroger des riverains et leurs familles afin d'évaluer l'impact des produits phytopharmaceutiques sur leur santé. Ces territoires ont une activité agricole de monoculture, essentiellement d'arboriculture, puis de céréales et de viticulture. En 2019, l'utilisation des pesticides à proximité des habitations a provoqué débats et manifestations.



Cette méthodologie visait à informer le grand public et interpeller le gouvernement. Un groupe de 30 bénévoles a pu bénéficier d'une formation par un psychologue avant d'aller sur le terrain. Ils ont travaillé sous l'égide d'un oncologue, en partenariat avec des étudiants de Montpellier et quelques médecins.

CONVAINCRE

Environ 1200 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette enquête. FNE 82 a ensuite saisi le dossier au niveau national à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

En parallèle à cette action, FNE 82 a soutenu la Campagne "glyphosate" de tests urinaires.

La Veille Sanitaire de FNE 82, accompagnée par le docteur Donadio, a organisé une rencontre avec les citoyens le mercredi 19 juin à LA MUSE (centre culturel de Bressols), pour débattre des résultats de l'enquête.

## MOBILISER

**1 200**  
PERSONNES INTEROGÉES  
DANS LE CADRE DE  
L'ENQUÊTE



L'action a permis de créer une nouvelle dynamique bénévole avec l'arrivée de nouveaux adhérents. Pour l'été 2020, l'association prévoit de participer à une action contre l'extension d'un élevage de porcs sur un ancien camp de réfugiés espagnols à Septfonds.



Le GADEL (Groupement associatif de défense de l'environnement du Lot) est un groupement d'associations et de particuliers ayant pour objet d'alerter et d'agir en faveur de la protection de l'environnement, de la défense de la nature, du cadre de vie et du patrimoine, dans le respect des individus, de leur santé et d'un développement économique solidaire, soutenable et durable.

# OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL PERMANENT DES POLLUTIONS (ODPP)

Signalement des dommages environnementaux repérés sur le territoire lotois.



## COMPRENDRE

Le GADEL coordonne le projet de l'Observatoire Départemental Permanent des Pollutions, débuté en 2010 dans le Lot. Il assure une veille environnementale sur les territoires et alerte les élus en cas de non-respect du droit environnemental (décharges sauvages, infractions publicitaires, pollutions, anomalies diverses, etc.).



Les équipes de terrain bénévoles interpellent ensuite la Direction Départementale des Territoires, dans l'objectif d'amorcer une négociation avec le préfet pour trouver des solutions pertinentes.

CONVAINCRE

En parallèle de cette action, le GADEL a participé à la co-organisation des Marchés citoyennes pour le climat et la biodiversité en 2019 à Cahors, et a également apporté son soutien aux faucheurs d'OGM.

Tout public peut s'investir dans cette action, dont les particuliers en tant qu'observateurs de terrain, les collectivités, les entreprises et services de l'Etat du Département du Lot.

## MOBILISER

## 10 ANNÉES DE FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE

*Moyens humains* : Mobilisation de 45 bénévoles, 1 stagiaire et 1 salarié. *Moyens matériels* : Utilisation d'appareils photos des bénévoles, ordinateurs, SIG et tablette numérique.



Hormis ce projet qui devrait être prolongé, le GADEL et FNE Midi-Pyrénées souhaitent travailler ensemble sur des actions (formation, sensibilisation) contre la pollution lumineuse sur le territoire du Lot.



L'Union de Protection Nature Environnement Tarn contribue à la sauvegarde du bien-être humain au travers de la protection et de la conservation des espaces, ressources, milieux et habitats naturels, des espèces animales et végétales, de la biodiversité et des équilibres fondamentaux de la biosphère.

# MOBILISATION CONTRE L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL

Non aux fermes usines, en l'occurrence à un élevage de près de 200 000 poules pondeuses.



## COMPRENDRE

Suite au constat de rejets d'ammoniac liés à la présence d'un poulailler industriel de 200 000 poules pondeuses à Lescout (81), l'UPNET a mené une action en partenariat avec la Confédération 81, GreenPeace, le Comité Lescout et la Mairie de Lescout, visant à obtenir des analyses de qualité de l'air.



Depuis plus d'un an ces organismes se mobilisent pour alerter sur les odeurs nauséabondes et les inquiétudes sur la prolifération des cas de cancers sur la commune.

Le collectif s'est également rassemblé dans le but d'interpeller des pouvoirs publics.

CONVAINCRE

Mise en œuvre à Lescout dans le Sud du Tarn, le 13 octobre 2019, de la « Fête à ma poule », deuxième édition de cette manifestation festive pour montrer que le combat continue, pour dire non au développement des fermes usines et proposer des alternatives.

Le collectif d'opposants à l'extension de la ferme usine a dénoncé une nouvelle fois le manque de transparence des services de l'état sur les « risques sanitaires » que provoquerait l'exploitation pourtant contrôlée régulièrement. Ce sont près de 200 personnes qui se sont mobilisées lors de cette journée.

## MOBILISER

**200 PERSONNES MOBILISÉES CONTRE CET ÉLEVAGE INDUSTRIEL**



D'autres actions sur la qualité de l'air devraient être menées en 2020.

*Moyens humains : Bénévolat et travail en partenariat.*



# LA CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

Opposition à la demande de la FNSEA de faire disparaître des petits cours d'eau des cartes en vue de favoriser une agriculture intensive



## COMPRENDRE

Depuis 2017, Le Chabot a pris part à l'inventaire de terrain des petits cours d'eau, initié par le Ministère de l'Agriculture sous la direction de la DDT (Direction Départementale des Territoires).



Un travail de recensement des cours d'eau et d'évaluation pour déterminer leur statut a permis d'élaborer une nouvelle cartographie.

Dans l'objectif d'essayer cette action, l'association propose des formations aux bénévoles des associations impliquées dans la protection des milieux aquatiques. Car en effet, la problématique s'étend à d'autres territoires.

CONVAINCRE

Environ 190 cours d'eau ont pu être recensés, ce qui représente des milliers de kilomètres reconnus. Concrètement, la totalité des cours d'eau présents sur les cartes d'état-major a pu ainsi être retrouvée. De plus, plusieurs recours ont été engagés contre les arrêts dits "fossés", aux côtés de France Nature Environnement.

L'action menée par les bénévoles de l'association vise l'ensemble du département ariégeois, dont le tiers est à ce jour effectivement exploré. Cette action a par ailleurs été relayée par le Journal *Reporterre*.

## MOBILISER

L'inventaire se poursuit (2/3 du territoire diversifié reste à couvrir). Basé sur un travail de réflexion déjà abouti, le Chabot souhaite développer les actions de terrain, avec notamment l'appui de naturalistes. En parallèle, des actions en justice sont encore en cours..

**190 COURS D'EAU RECENSES**



*Moyens humains* : Une vingtaine de bénévoles. *Moyens financiers* : entièrement sur le bénévolat et les fonds propres de l'association. *Moyens matériels* : véhicules personnels, ordinateurs et matériels personnels.

Le Comité Ecologique Ariégeois est une association qui œuvre pour la protection et la sauvegarde des espèces et des espaces. Elle assure une mission d'information, de formation et de résistance aux menaces écologiques dans le département.

# PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE DU MASSIF PYRÉNÉEN

Stop à la chasse aux Grands Tétrras et aux Lagopèdes

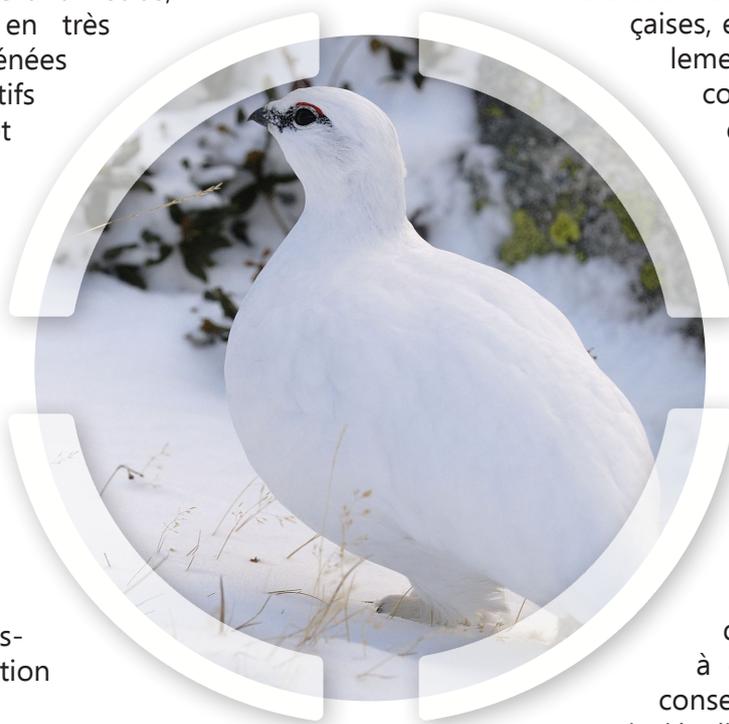


## COMPRENDRE

Le Comité Ecologique Ariégeois (CEA) continue ses démarches pour protéger le Grand Tétrras, un galliforme montagnard en très forte régression dans les Pyrénées françaises (75% des effectifs ont disparu depuis 1960) et le Lagopède alpin qui vit en haute altitude, véritable relique glaciaire, gravement menacé par le réchauffement climatique.

Ces espèces sont, malgré tout, toujours chassées dans les Pyrénées françaises, et sont par ailleurs également victimes d'un braconnage persistant. Aussi, depuis 2008 le CEA a attaqué tous les arrêtés autorisant la chasse au Grand Tétrras et au Lagopède alpin en Ariège.

CONVAINCRE



Par ordonnance du 8 octobre, le juge des Référés a produit un 46<sup>ème</sup> jugement favorable aux arguments des associations de protection de la nature.

Systématiquement, les juridictions administratives ont donné raison au CEA en annulant les arrêtés autorisant la chasse de ces espèces, les juges retenant que la chasse est "de nature à compromettre les efforts de conservation de l'espèce", violant ainsi la directive européenne "Oiseaux".

DÉFENDRE

## MOBILISER

**75%** DES EFFECTIFS  
DISPARUS  
DEPUIS 1960

Moyens humains : Une vingtaine de bénévoles.  
Moyens financiers : entièrement sur le bénévolat et les fonds propres de l'association. Moyens matériels : véhicules personnels, ordinateurs et matériels personnels.



La question demeure posée : quand donc l'administration de l'Ariège sera-t-elle capable de gérer en respectant les décisions de justice, sans céder à telle ou telle pression, et en tenant compte du souhait de la population de préserver toute l'exceptionnelle biodiversité du département ?

# OBSERVATOIRE DES FORÊTS DES PYRÉNÉES CENTRALES

Un outil citoyen pour comprendre la biodiversité et les enjeux climatiques



## COMPRENDRE

Cet Observatoire, administrativement porté par Nature En Occitanie (en lien avec Nature Comminges), contribue à une meilleure prise en compte des espaces forestiers à forte naturalité dans la gestion des forêts (Vieilles Forêts, forêts refuges d'espèces), à leur préservation patrimoniale, incluant la biodiversité associée.

Dans le cadre de ce projet, NEO assure un rôle d'expert et de guide pour aiguiller, apporter des éclairages auprès des décideurs, relayer l'information avec les scientifiques et répondre aux besoins des citoyens.

Grâce à ses actions de connaissance et de sensibilisation, il permet aux différents acteurs de se rencontrer et de promouvoir la prise en compte de l'écologie des forêts dans la gestion dite durable et multifonctionnelle. Pour cela, NEO met en œuvre 3 grands moyens d'actions: Veille écologique et accompagnement des territoires, sensibilisation et communication, études et inventaires. Ces actions qui vont des inventaires collectifs, aux cafés-forêts en passant par les contributions aux documents de gestion sont menées avec les bénévoles et en collaboration avec le réseau de partenaires.

## CONVAINCRE



Les forêts sont souvent le maillon faible des politiques territoriales. Pourtant, elles jouent un rôle majeur dans la régulation des climats et de manière générale pour la qualité de la vie. Ce projet vise notamment à donner plus de place aux citoyens en matière de politique territoriale forestière.

L'Observatoire des forêts des Pyrénées centrales est né le 1er septembre 2019 de la fusion de l'Observatoire des forêts commingeoises et de l'Observatoire des forêts des Hautes-Pyrénées/Gers (créés respectivement en 2015 et 2016 par Nature Comminges et par Nature En Occitanie) au sein de son comité local à Bagnères de Bigorre (Hautes Pyrénées).

## MOBILISER

*Moyens humains* : salariés, bénévoles et partenaires techniques. *Moyens financiers* : Appel à dons, financements de l'Etat et de la Région, financements de fondations privées.

**25%** DE LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE EST EN DANGER D'EXTINCTION AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPEEN

# NOUVEAUX OUTILS DE PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE)

Valorisation des pratiques favorables à la reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité des exploitations agricoles.



## COMPRENDRE

Solagro a pris part au dispositif de l'Agence de l'eau Adour-Garonne d'expérimentation de paiements pour services environnementaux rendus. Il s'agit d'une nouvelle forme de soutien à l'agriculture basée sur la reconnaissance des services rendus à la société en matière de protection de l'eau et des milieux aquatiques, des sols et de la biodiversité.



Les indicateurs de performance de Solagro ont permis d'attribuer des montants entre 5 000 et 10 000 € aux fermes répondant à ces critères. Cet apport budgétaire représente un impact conséquent sur l'activité des petites et moyennes fermes. 384 exploitations ont bénéficié d'un PSE en 2019, soit 28 800 ha engagés pour un montant d'aide de 2 410 000€.

Solagro a élaboré et déployé une méthode d'évaluation qui cherche à valoriser non plus seulement l'amélioration mais bien la reconnaissance et la valorisation de l'activité de fermes performantes d'un point de vue environnemental et social. Elle est basée sur 3 indicateurs : la diversité de cultures, l'extensification des pratiques agricoles et la présence d'infrastructures agro-écologiques.

2019 marque l'année de lancement du dispositif, et ce pour un contrat d'une durée de 3 ans s'il a été engagé cette année. L'action est menée sur le Bassin Adour-Garonne.

CONVAINCRE

DÉFENDRE

## MOBILISER

# 2 410 000 €

## D'AIDES ATTRIBUÉES



Par la suite, Solagro accompagnera les auditeurs et l'Agence de l'eau pour les audits 2020 et 2021 et formera les organismes contrôleurs.

L'antenne toulousaine a été créée sous la forme d'un collectif informel en 2016 et est devenue une association collégiale en février 2018. Elle sensibilise et accompagne les Toulousains vers une réelle réduction des déchets et des gaspillages. Aujourd'hui, l'association regroupe une cinquantaine de bénévoles, tous engagés dans la construction d'une société plus durable.

# LA TOURNÉE DU DÉFI "RIEN DE NEUF"

Rencontres et échanges autour de nos modes de consommation et des alternatives à l'achat neuf.



## COMPRENDRE

Le Défi « Rien de neuf » a été lancé en 2018 par Zero Waste France (ZWF), qui est parti en tournée dans le but de diffuser ce challenge et d'atteindre un objectif de 100 000 participants. Cet événement a été l'occasion de rencontrer des personnes qui souhaitent changer leur façon de consommer et réduire leur impact environnemental.

A chaque étape, une conférence a été organisée pour valoriser les alternatives locales à l'achat neuf (ressources, repair'cafés, friperies, boîtes à lire, etc.) et partager des conseils et retours d'expérience. Zero Waste Toulouse a donc organisé la venue de la tournée à Toulouse.

**150 PERSONNES  
MOBILISÉES**

En plus d'une conférence sur la thématique des déchets dispensée par une salariée de Zero Waste France, différents acteurs sont intervenus lors de tables rondes et des stands de sensibilisation (Emmaüs, le Tri Sera Top, la Glanerie, Kilo Store Kids, Café Bricol d'Artilect, Cycles-Re, Café Bricol, Recyclivre, Toulouse en Transition, BNP Baribas, Valdelia, Merci René, Claire Seiller du Blog C.Lair du Temps).

**CONVAINCRE**



L'objectif de participation fixé était de 100 participants. Ce sont 150 personnes qui se sont mobilisées.

L'évènement majeur de la tournée s'est tenu le samedi 28 septembre 2019 aux Halles de la Cartoucherie (Toulouse).

**Partenaires techniques:** les halles de la Cartoucherie pour le prêt du lieu, la MAIF pour la tournée de Zero Waste France.

**DÉFENDRE**

*Moyens humains : Bénévoles. Moyens financiers : entièrement sur le bénévolat et les fonds propres de l'association. Moyens matériels : Trello (logiciel de gestion de projet)*

## MOBILISER



Le sujet du "Rien de Neuf" et la sensibilisation à nos modes de consommations actuels restent au cœur du discours et des actions de Zero Waste Toulouse.



NORDENVIE (Nord Toulousain Environnement et Cadre de Vie) a pour but la défense, l'amélioration du cadre de vie des habitants, de leur environnement et de leurs déplacements urbains au sein de « Toulouse Métropole ». Elle œuvre pour garantir un urbanisme raisonné et respectueux de l'environnement.

# LA DÉFENSE DU PARC BOYER

Alerte suite à une coupe forestière de 30 hectares en zone Natura 2000.



## COMPRENDRE

Ce projet vise à défendre un parc de 6 hectares situé au centre de la commune de Castelginest, suite à son déclassement en tant qu'"espace boisé" en 2017.



Une première action d'information du grand public a été organisée, à travers la distribution de 5000 courriers et d'une consultation publique. Des courriers ont aussi été envoyés à la métropole.

Nordenvie a également demandé à rencontrer les élus lors d'une réunion avec la municipalité.

## CONVAINCRE

L'association Collectif Environnement et Cadre de vie est née en 2003 dans le seul but de préserver le Parc Boyer. Devenue Castelvieu en 2005 et Nordenvie en 2015, elle n'a jamais relâché sa vigilance.

Une procédure judiciaire a pu être enclenchée grâce aux dons de la population.

L'action d'information s'est étendue sur 12 communes du nord toulousain. Une vingtaine de bénévoles se sont répartis par secteurs.

L'ensemble de ces actions ont permis d'aboutir à l'organisation d'une réunion publique concernant le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat), à laquelle 250 personnes ont participé.

## MOBILISER

**6000 HA**  
D'ESPACES VERTS  
A PROTÉGER

Moyens humains : bénévoles et experts  
Moyens financiers : dons.



L'association espère pouvoir communiquer plus largement et réunir la population autour de projets pour préserver le parc.

Ma Terre a pour mission la sensibilisation du grand public aux questions environnementales et humaines. Elle organise et anime des ateliers, conférences, manifestations sur des sujets tels que la préservation de l'arbre et de la nature, l'économie circulaire, le jardinage et l'apiculture, la sobriété heureuse, l'alimentation saine et pacifique, la connaissance de soi et des autres...

# SAUVEGARDE DU BOIS DU COLLÈGE DE GRATENTOUR

Mobilisation contre un projet immobilier qui détruirait un bois de 5000 m<sup>2</sup>.



## COMPRENDRE

La municipalité de Gratentour a réalisé une opération immobilière en vendant des terres à la société Les Chalets, ce qui lui a permis de réaliser une plus-value de 2.000.000 € et de transformer une salle polyvalente en salle de spectacle. Or, sur ces terres, il y a un bois de 5.000 m<sup>2</sup> et le permis de construire indique clairement qu'il va disparaître. Ma Terre agit donc pour sauver ce bois.

L'association met différentes actions en œuvre dans ce but : étudier le permis de construire et demander conseil à un avocat, alerter la population par la distribution de tracts, faire signer une pétition auprès des riverains et sur internet (près de 13.000 signataires), nettoyer le bois de tous les déchets qui se sont accumulés depuis des années, réaliser un inventaire de la faune et de la flore par deux naturalistes, mettre en valeur la biodiversité et les opportunités pédagogiques auprès des élus.

## CONVAINCRE

Il y aurait une possibilité de faire annuler ce permis : à partir de 5.000 m<sup>2</sup>, une demande de défrièvement est obligatoire avant le dépôt du permis de construire, si des arbres doivent être abattus dans un espace boisé qui a au moins 30 ans. L'appréciation de la surface et de l'âge sont bien entendu une source de désaccord.

Le projet est suspendu à une enquête publique : en effet, une partie du terrain n'a pas de propriétaire connu et la commune tente de se l'approprier. Là aussi, se pose la question du bon déroulement de cette enquête publique qui n'a pas donné lieu à un affichage sur le terrain.

## MOBILISER

Ayant eu le soutien de l'antenne locale de Greenpeace qui se tient prête pour participer à une manifestation sur la commune, Ma Terre envisage aussi de faire appel à des grimpeurs si les tronçonneuses commençaient à se faire entendre. De plus, une aide de FNE Midi-Pyrénées est sollicitée afin de déterminer si des erreurs de procédure ont été commises dans l'attribution de ce permis de construire afin de le faire annuler.



Sauzet Nature Environnement et Développement (SNED) est une association locale qui agit pour la défense et l'amélioration du cadre de vie dans le secteur du Sauzet.

Carnac Rouffiac Vie - Environnement (Carrouve) vise à protéger l'environnement, préserver et améliorer le cadre de vie sur le territoire de ces communes et des communes limitrophes.

# CRÉATION D'UN JARDIN PÉDAGOGIQUE ET COLLECTIF À CARNAC



## 3000M<sup>2</sup> DE TERRAIN VALORISÉS

## COMPRENDRE

Le projet est né lors de réunions de la commission « Agriculture et Environnement » de la commune de Carnac-Rouffiac. Il s'agissait de valoriser un terrain de 3000m<sup>2</sup> situé face à la mairie, pré non arboré utilisé comme parking au moment des fêtes.

Après avoir reconnu les différentes espèces présentes avec l'aide d'une botaniste d'une association partenaire locale, les associations ont décidé de faire un sentier d'interprétation d'une centaine de mètres jalonné par des panneaux d'information.



La conception du jardin a été facilitée par l'utilisation de techniques d'animation fondées sur la dynamique de groupe et le partage des idées.

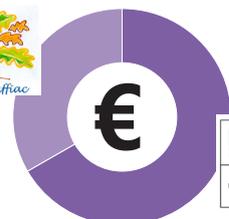
Le jardin pédagogique et collectif s'est donné pour objectifs : de connaître et préserver la biodiversité locale, de susciter la participation des habitants de la commune pour l'aménagement, la gestion et l'entretien du jardin, de favoriser le partage des connaissances entre les générations notamment avec l'école de Sauzet, d'aménager un lieu convivial de partage, de rencontres et d'animation.

## CONVAINCRE

Dès le mois de juin 2019, puis en juillet et août, des membres des associations, des habitants et des conseillers municipaux ont constitué des groupes de travail nommés « les architectes », « les planteurs » et « les animateurs ». Après acquisition ou recueil des plantes destinées à arborer le jardin, une fête des plantations a réuni une trentaine de personnes, armées de leurs outils de jardinage, le 26 novembre. Une gloriette a été posée au centre du terrain pour figurer le lieu destiné aux rencontres et aux animations.

## MOBILISER

*Moyens humains : bénévoles, habitants, conseillers municipaux.*



Une inauguration du jardin est prévue au cours d'une journée festive le 27 juin, avec animations et ateliers. Diverses actions sont également envisagées pour l'année à venir : continuer le projet

pédagogique avec les élèves de l'école de Sauzet, poursuivre la conception et la fabrication des panneaux pour le sentier d'interprétation, organiser une journée dédiée à la création d'un potager collectif en permaculture.

# BONNES PRATIQUES DES COUPES FORESTIÈRES ET DU BOIS ÉNERGIE

Alerte suite à une coupe forestière de 30 hectares en zone Natura 2000.



## COMPRENDRE

Le Calelh a rejoint le groupe environnement de la commission de la forêt du Parc du Haut Languedoc dans le but de faire avancer la restriction des coupes forestières à blanc. Les forêts ne sont pas toujours correctement protégées et valorisées. Des millions de mètres cubes de bois sont là, convoités pour les transformer en énergie bois. La norme pour le bois-énergie certifié «bonne gestion des forêts d'origine», n'est pas toujours respectée. Il existe des chartes de bonne pratique forestière, mais elles ne sont pas toujours appliquées ni applicables.

## 30 HA DE BOIS COUPÉS EN ZONES NATURA 2000

L'association a mené un travail de sensibilisation des exploitants forestiers et propriétaires de forêts, en s'appuyant sur des textes juridiques. Ce travail s'accompagne également de démarches administratives.

CONVAINCRE



L'action, encore en cours, vise l'évolution de l'arrêté préfectoral ainsi qu'une charte de bonnes pratiques des coupes forestières qui en dépendent.

Une visite de terrain a été organisée le 19/07/2019 à notre demande par la DDT81 en présence de l'exploitant forestier et d'une technicienne du Parc naturel régional du Haut Languedoc. C'est à la suite de cette rencontre de terrain, que Calelh a été invité à rejoindre le comité de suivi de la Charte forestière de territoire du PNRHL et ses groupes de travail.

Plusieurs pistes de travail sont ouvertes pour l'année 2020 : demande de modification d'un arrêté préfectoral relatif aux coupes forestières; documentation sur les dispositifs de regroupement des petits propriétaires forestiers pour une gestion raisonnée ; action de sensibilisation en direction des exploitants forestiers; réflexion sur un « label Parc » de bois énergie éco-responsable.



## MOBILISER

*Moyens humains* : engagement personnel direct de deux membres de l'association (présence sur le terrain, rencontre avec les acteurs, participation à des réunions de travail, recherche de documentation)

DÉFENDRE





# NOS RESSOURCES & moyens d'action

# POUR FÉDÉRER

L'action de notre fédération s'appuie sur une articulation entre instances de décision et de gouvernance (AG, CA et Bureau) et une équipe salariée au service du projet fédéral, à l'écoute des membres de la fédération, avec la possible mise à disposition de temps salarié et/ou volontaire.

## NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE >

Notre activité et les orientations stratégiques qu'elle implique reposent centralement sur notre AG, Assemblée Générale annuelle qui se déroule en général sur la journée d'un samedi à la Maison Régionale de l'Environnement (MRE) à Toulouse.

Sont invité.e.s à y participer l'ensemble des adhérent.e.s individuel.le.s de nos fédérations départementales et

thématiques ou associations membres, ainsi que l'ensemble de nos adhérent.e.s individuel.le.s direct.e.s.

Notre AG 2019 s'était donc tenue le Samedi 30 Mars 2019 à la MRE à Toulouse, avec une matinée dédiée aux votes statutaires (approbation des Rapports Moraux, d'Activité et Financiers notamment, renouvellement du CA et du Bureau) et une après-midi d'échanges sur les enjeux, difficultés et perspectives de rapprochement entre FNE Midi-Pyrénées et FNE Languedoc-Roussillon pour constituer une entité unique à l'échelle de la nouvelle grande région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée (voir ci-après).



AG 2020 de FNE Midi-Pyrénées

## COMPOSITIONS DU CA ET DU BUREAU RÉGIONAL 2019 >

La gouvernance de la fédération est assurée par notre Conseil d'Administration (CA) et par le Bureau.

Le CA, qui représente la diversité de nos membres et des territoires, se réunit environ quatre fois par an pour préciser les orientations au regard de l'actualité. Il peut être sollicité plus fréquemment par courriel et/ou réunion téléphonique si besoin il y a de statuer sur d'éventuels points d'actualité ou de positionnement ponctuel.

**PRÉSIDENT**

**Thierry  
DE NOBLENS**

**VICE  
PRÉSIDENTE**

**Cécile  
ARGENTIN**

**VICE  
PRÉSIDENTE**

**Françoise  
BLANDEL**

**VICE  
PRÉSIDENT**

**Frédéric  
MANON**

**TRÉSORIER**

**Jérôme  
CALAS**

**SECRÉTAIRE**

**Georges  
WINTER**

**SECRÉTAIRE  
ADJOINTE**

**Marie-Hélène  
PEREZ**

**MEMBRE**

**Olivier  
ROSES**

Le Bureau gère et met en œuvre au quotidien, en relation directe avec l'équipe salariée, les orientations et décisions de l'AG et du CA.

Ci-contre la composition 2019 du CA et du Bureau (Retrouvez la composition 2020 sur notre site Internet [ici](#)).



**Jean OLIVIER, Directeur**

Depuis février 2019 - vie démocratique de la fédération, gestion des financements, coordination du travail de l'équipe salariée et des volontaires, interventions dans plusieurs formations et prestations.



**Elliot SHAW, Chargé d'étude Énergie - pollution lumineuse**

Depuis août 2019 - animation du réseau de bénévoles contre la pollution lumineuse, sensibilisation des collectivités pour initier avec elles des projets de trame sombre pour favoriser notamment le retour de la biodiversité nocturne.



**Hervé HOURCADE, Juriste**

Depuis 2012 - formations et conseils juridiques aux associations membres et actions en justice, traitement des signalements sentinelles, veille et présence sur les réseaux sociaux.



**Fiona JEGOU, Apprentie Coordinatrice de projets**

Depuis octobre 2019 - coordination du réseau fédéral concernant les projets et initiatives axés sur l'agriculture et l'alimentation, le projet d'itinérance climat, formations réduction du gaspillage alimentaire pour les VSC.



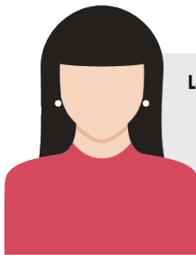
**Aurore CARLOT, Chargée de mission et animatrice réseau Eau**

Depuis 2012 - animation technique du réseau des bénévoles de FNE impliqué.e.s sur les questions de l'eau à l'échelle du bassin Adour-Garonne, contribution également aux positionnements nationaux de FNE sur l'eau.



**Nicolas REYNAUD, Apprenti Chargé de relations partenariales**

Depuis décembre 2019 - création de partenariats avec des commerces et entreprises écoresponsables proposant des services et produits locaux, bio, éthiques et/ou sans déchets, avec notamment un dispositif "d'arrondi en caisse".



**Léonie WOLCK, Chargée d'écocitoyenneté solidaire**

Depuis 2014 - relations avec les associations membres et bénévoles, organisation des formations et ateliers pratiques d'écocitoyenneté à destination de toutes et tous, suivi et mise à disposition des jeux et expositions.



**Tamara DANEN, Stagiaire juriste**

Depuis octobre 2019 - aux côtés du juriste de la fédération pour les différents aspects juridiques (contentieux, conseil juridique, interventions lors de formations...).



**Émilie MARSAUD, Chargée de mission et com audio-visuelle**

Depuis 2014 - création des supports audio-visuels sur les bonnes pratiques, les balades virtuelles et l'ensemble des activités de FNEMP et de ses partenaires, réseau des "ambassadeurs de la nuit" contre la pollution lumineuse.



**Clémence GOUNELLE, Service civique**

Depuis octobre 2019 - mise en valeur des bonnes pratiques environnementales et diffusion de l'outil "Sentinelles de la nature", communication sur les réseaux sociaux.



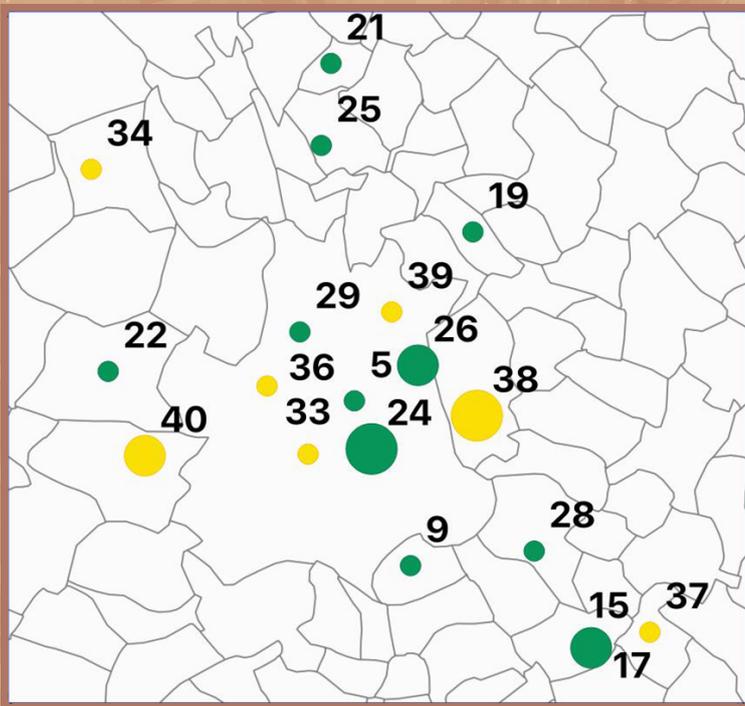
*« Ce service civique chez FNE Midi-Pyrénées a été l'occasion d'acquérir des compétences nouvelles, tout en confirmant ma volonté de m'engager professionnellement dans la défense de l'environnement. »*

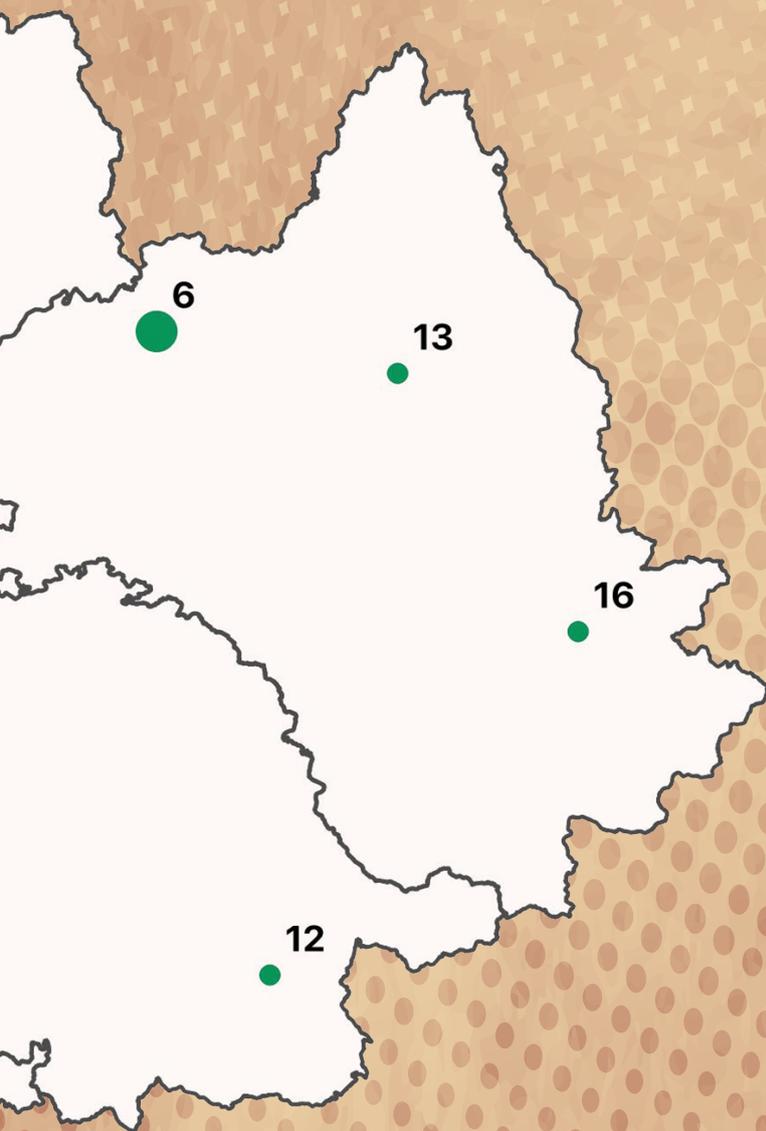


## LES SERVICES CIVIQUES > L'INTERMÉDIATION EN 2019

Depuis 4 ans, FNE Midi-Pyrénées offre la possibilité aux associations et aux collectivités territoriales d'accueillir un.e jeune volontaire en service civique (VSC) sur une mission en lien avec l'environnement. Cette facilité d'accueil est rendue possible grâce à notre agrément d'intermédiation délivré par l'administration (DRJSCS). Nous nous occupons de la partie administrative du contrat de service civique ainsi que des formations obligatoires. Les structures d'accueil, allégées de ces formalités, peuvent se concentrer sur l'accueil et l'accompagnement de la personne en service civique.

En 2019, nous avons accueilli 23 volontaires pour le compte de 8 associations (dont FNE MP).





- **Fédérations**
- **APNE**
- **Associations hors APNE**
- Plus de 400 adhérents**
- Entre 80 et 400**
- Moins de 80**

**Fédérations régionales :**

1. FNE 65
2. FNE 82
3. GADEL 46
4. UPNET 81

**APNE (Associations pour la protection de l'environnement) :**

5. ACNIL
6. ADEBA
7. Amis de la Terre 32
8. Aqua Viva Gardouch
9. ARESO
10. Asso. des Citoyens pour la Défense de l'Env.
11. Association botanique gersoise
12. CALELH
13. Comité Causse Comtal
14. Comité Ecologique Ariégeois
15. Escalquens Plus Harmonieux
16. Fédération Pays des Grands Causses
17. Lauragais en Transition
18. Le Chabot
19. Le Parc St Jean
20. Les Fous du Bois
21. Ma Terre
22. NACRE
23. Nature Comminges
24. Nature en Occitanie
25. Nordenvie
26. Solagro
27. St Sulpice Active et Citoyenne
28. St-Orens NE
29. Zero Waste Toulouse

**Associations hors APNE :**

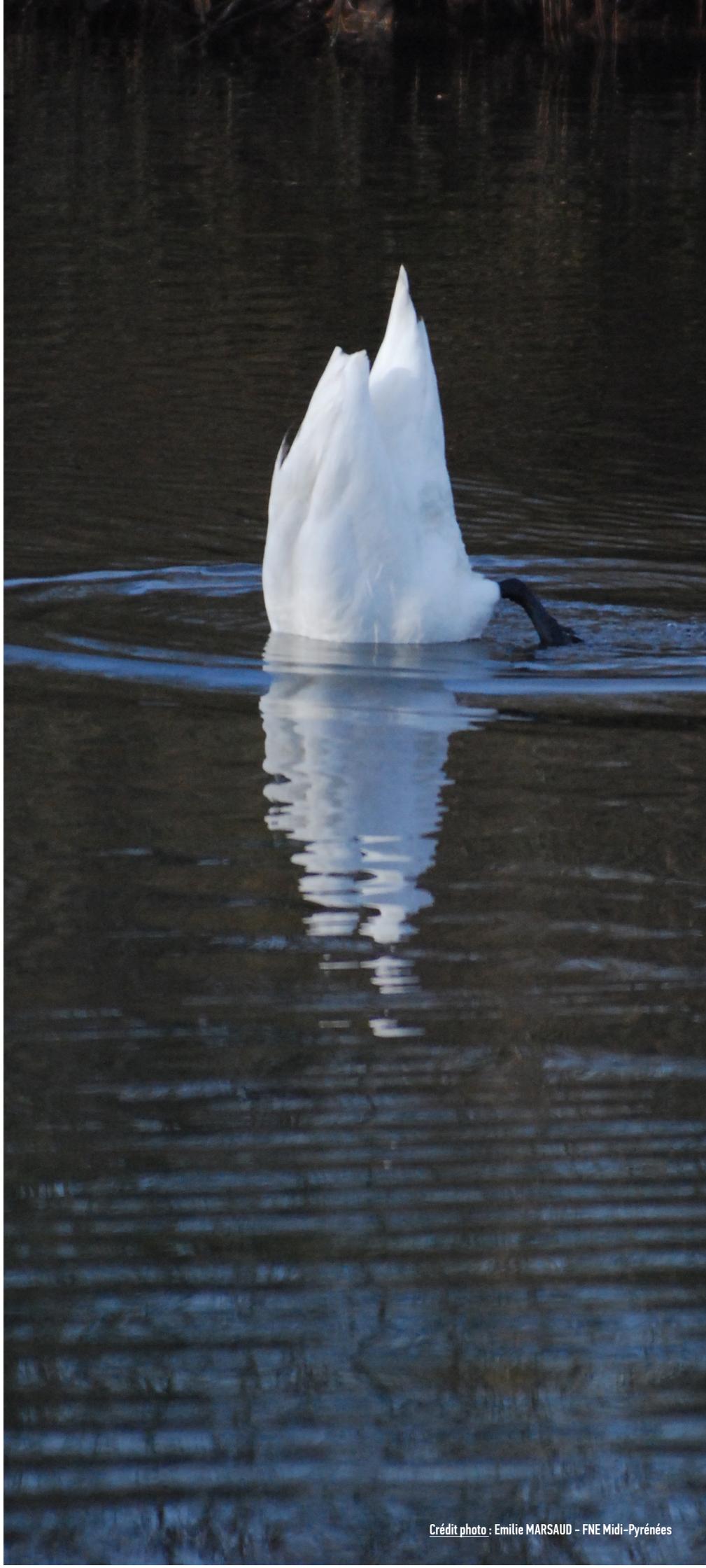
30. ABCDE
31. ADIRAPP
32. Alter-Habitat Lislois
33. ASBBA
34. Aussonne Environnement
35. Carrouve
36. Club Alpin Français
37. Clubs Mouche 31
38. Comité Spéléo
39. Ginestou 2000
40. Les Jardiniers de Tournefeuille
41. SNED

# DE L'AVENIR DE LA REPRÉSENTATIVITÉ RÉGIONALE DE FNE MIDI-PYRÉNÉES >

Si actuellement le territoire couvert par FNE Midi-Pyrénées représente 8 départements, cela ne correspond plus à la réalité administrative de la Région Occitanie. Depuis quelques années, certains de nos financeurs dans le cadre de subventions, ou de réponses à des appels à projets à l'échelle de l'Occitanie nous demandent instamment de nous rapprocher et fusionner avec FNE Languedoc Roussillon, ceci afin d'avoir un interlocuteur unique. C'est ce que nous avons tenté de faire en 2016, puis cette année 2019. Nous avons ainsi tout au long de cette année travaillé intensément à ce rapprochement avec FNE Languedoc Roussillon sur le principe de la fusion absorption, élaborant ensemble les principaux textes fondateurs de cette nouvelle entité régionale, les statuts, le projet de fusion, un règlement intérieur et notre future Charte FNE Occitanie.

Cependant malgré une volonté commune de se rapprocher, et le partage de nombreux points communs, il n'a pas été possible de se retrouver dans une seule entité et de s'accorder sur toutes les modalités de cette fusion qui n' a donc pas eu lieu. Cela nous a permis par ailleurs de constater que l'échelle de la Région pour les associations, en dépit des technologies actuelles, représente beaucoup de contraintes en terme de gestion associative, d'investissement bénévole et de coût de transport, que nous aimerions pourtant réduire le plus possible. Cette demande des institutionnels ne sera pas sans impacter notre fonctionnement futur.

Il n'en demeure pas moins que ce processus de rapprochement sous une forme administrative différente devrait reprendre en 2020. Gageons que cela permettra de transformer les efforts fournis en 2019 en un modèle de collaboration et de représentation régionale pérennes et plus adaptés à tous.



# POUR COMPRENDRE

**Pour faire, bien faire et inciter à faire, il est indispensable de comprendre les tenants et les aboutissants des situations.**

**En lien avec la mise en place de notre dispositif et outil des Sentinelles de la Nature ([www.sentinellesdelanature.fr](http://www.sentinellesdelanature.fr)) nous organisons des formations scientifiques, techniques et juridiques pour aider nos membres, les bénévoles et les citoyen.ne.s à pouvoir mieux exercer leur capacité de veille et d'alerte citoyenne pour la protection de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du territoire. Ainsi, comme chaque année, nous avons proposé plusieurs journées de formation en 2019.**



## FORMATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES > COMPRENDRE LES ENJEUX ACTUELS SUR L'EAU, LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Tous les ans, notre Chargée de mission eau et milieux aquatiques organise des formations sur les enjeux de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des zones humides à destination des bénévoles du mouvement associatif sur l'ensemble du bassin Adour Garonne. Ces journées permettent l'apport de connaissances, l'échange avec des partenaires techniques et la réflexion sur des positions. En 2019, 4 sessions de formation ont été proposées sur le territoire de Midi-Pyrénées.

1. FORMATION : Zones humides : connaître le cadre juridique et les outils permettant de les protéger
2. FORMATION : Protection et restauration des cours d'eau
3. FORMATION : Devenez "SENTINELLE DE LA NATURE" en Ariège pour préserver les milieux aquatiques et humides
4. FORMATION : Eau, milieux aquatiques et pesticides, où en est-on ?



## FORMATIONS JURIDIQUES ET PRATIQUES > SAVOIR IDENTIFIER, COMPRENDRE ET DÉCRIRE LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Dotée d'un service juridique, avec un juriste salarié expérimenté, notre fédération est soucieuse de proposer des formations à destination des bénévoles et membres de FNE Midi-Pyrénées.

Comme chaque année, plusieurs sessions de formation au droit de l'environnement ont été proposées aux associations de notre fédération. En 2019, au cours de 4 sessions de formations (au Vernet-d'Ariège - 09, à Tarbes - 65, à Albi - 81, à Montauban - 82), nous avons présenté aux bénévoles de notre fédération des clés de compréhension des principales atteintes environnementales les plus couramment observées dans les départements d'organisation de ces formations. Ont aussi été présentés des cas de figures et les principales règles du Code de l'Environnement concernant les cours d'eau et les zones humides, les forêts et les espaces boisés, les aménagements sans permis, les dépôts sauvages de déchets et les atteintes à la biodiversité.

**Ces formations sont gratuites pour nos adhérents, ceux de nos associations membres et les bénévoles.**

**Nous pouvons aussi organiser des formations à la demande suivant des conditions à discuter.**

# POUR CONVAINCRE

Pour sensibiliser le plus grand nombre sur les enjeux de la transition écologique, les possibles et nécessaires changements de pratiques et de comportement, nous proposons des formations civiques et citoyennes en premier lieu destinées aux jeunes citoyen.ne.s, volontaires en service civique étudiant.e.s et lycéen.ne.s, mais accessibles à toutes et tous.

## ATELIERS DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC >

Nous avons proposé au grand public nos animations sur la thématique des produits d'entretien et cosmétiques sains et sans danger pour la santé. Nous avons réalisé avec la dizaine de participant.e.s à chaque fois des produits simples: lessive, spray multiusage, déodorants et dentifrices. L'objectif était d'apporter quelques éléments de connaissances sur l'impact des produits chimiques de synthèse sur la santé et l'environnement tout en offrant une solution simple et efficace.

Les participant.e.s ont été enthousiastes et très réceptifs/ves à l'activité.

Cet atelier a notamment été proposé en 2019 dans le cadre de la Journée Nationale sur la Qualité de l'Air à Toulouse et lors de la Fête de la Confluence à Labarthe-sur-Lèze (31), ainsi que lors du festival Ecausystème à Gignac-en-Quercy (46).

Nous avons également proposé à plusieurs reprises des animations sur le thème de la biodiversité cultivée et de l'alimentation locale et biologique, notamment lors du forum Toulouse + Verte. Ces ateliers proposés gratuitement lors de ces festivals et événements publics peuvent aussi être organisés à la demande suivant des conditions à préciser.

## NOS MOYENS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION

### > SITE INTERNET

Nous vous invitons à le consulter si vous ne le connaissez pas déjà : [www.fne-midipyrenees.fr](http://www.fne-midipyrenees.fr)

### > COMMUNIQUÉS ET ARTICLES DE PRESSE

### > RÉSEAUX SOCIAUX TWITTER, FACEBOOK ET CHÂÎNE YOUTUBE

Nous confirmons chaque année notre présence sur les réseaux sociaux et cette année n'a pas fait exception. Nous nous attachons à tenir informées les personnes qui nous suivent sur ces plateformes avec les informations du mouvement et de nos partenaires. Nous multiplions ainsi les canaux d'expression.

## FORMATIONS CIVIQUES ET CITOYENNES >

### DEUX THÉMATIQUES PROPOSÉES –

### GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET ECOCITOYENNETÉ

(voir fiches actions p.29 et 30)

En 2019, nous avons formé 101 volontaires en service civique issu.e.s pour la grande majorité (79) de structures extérieures à notre fédération et action d'intermédiation.

Nous avons proposé comme les années passées une formation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec, en deuxième journée, un atelier de cuisine participative et conviviale.

Nous avons reproposé aussi en 2019 une formation plus générale le thème de l'éco-citoyenneté; l'impact de nos comportements sur l'environnement. Nous avons construit cette formation pour qu'elle soit dynamique et que les participant.e.s s'impliquent le plus possible dans le déroulé et le résultat est là! Les volontaires apprennent en s'interrogeant et en fabriquant, lors de la deuxième journée, des produits d'entretien et cosmétiques sains et simples.

Ces deux formations reçoivent un très bon écho et le passage de 57 jeunes inscrit.e.s et formé.e.s en 2018 à 101 en 2019 en atteste.



Cahier de recettes pour les ateliers

# NOS OUTILS PEDAGOGIQUES > L'ENSEMBLE DE NOS OUTILS EST VISIBLE SUR NOTRE CATALOGUE ([voir ici](#))

## > NOTRE EXPOSITION SUR LA POLLUTION LUMINEUSE – Mobilisée à plus de 10 reprises en 2019

Réduisons notre éclairage pour préserver notre santé et celle de la planète !

L'urbanisation croissante s'est accompagnée d'un déploiement massif de l'éclairage extérieur. La durée d'éclairage ne cesse de croître, entraînant des perturbations pour la santé humaine, la biodiversité, l'énergie, l'économie et l'astronomie. Les cycles jour-nuit sont perturbés, ainsi que les écosystèmes et leur fonctionnement. De plus, l'impact économique et énergétique de l'utilisation abusive de cette lumière artificielle est conséquents sur les territoires.

C'est pourquoi nous avons réalisé une exposition pour sensibiliser le grand public et accompagner les collectivités qui souhaitent agir sur leurs éclairages nocturnes. Cette exposition présente les impacts de la pollution lumineuse exposés ci-dessus. Elle propose également un certain nombre de solutions qui sont faciles à mettre en place et cite quelques exemples de bonnes pratiques à essayer sur différentes échelles territoriales.

# RENDEZ VOUS LA NUIT

## Préservons l'environnement nocturne

- 1 La POLLUTION LUMINEUSE
- 2 Les impacts sur LA BIODIVERSITÉ
- 3 Les impacts sur LA SANTÉ
- 4 Les impacts sur L'ÉNERGIE
- 5 Les impacts sur L'ÉCONOMIE
- 6 Les impacts sur L'ASTRONOMIE
- 7 Des exemples de SOLUTIONS
- 8 Des exemples de BONNES PRATIQUES

## > MURS DES ENGAGEMENTS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR – Nouveauté 2019

# 17 ENGAGEMENTS POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



Petits derniers arrivés dans notre collection, les murs de la qualité de l'air intérieur et de l'air extérieur qui invitent les citoyen.ne.s à prendre conscience de nos actes du quotidien sur la qualité de l'air et qui ont des impacts importants sur la santé et l'environnement. Ils orientent vers des actions plus respectueuses.

Nous les avons utilisés notamment lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air en septembre à Toulouse.

# POUR MOBILISER

Au delà de la diffusion de messages pour sensibiliser et convaincre de la nécessité de changer, notre action repose aussi sur l'impulsion et la participation à des mobilisations collectives. Ainsi, nous proposons régulièrement des événements permettant l'implication de tout un.e chacun.e et/ou nous joignons par exemple à des manifestations.

## NOS ACTIONS COLLECTIVES DES "AMBASSADEURS DE LA NUIT" CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE >

(Voir la fiche action p.31)

En 2019, notre action des "Ambassadeurs de la Nuit" a encore mobilisé un nombre grandissant de bénévoles dans plusieurs secteurs de la Région (Toulouse, Gers et Hautes-Pyrénées).

A chaque fois, après des journées d'information et d'initiation et/ou la diffusion de tutoriels sur notre chaîne vidéo YouTube, les "événements" publiés notamment sur notre page FaceBook et donnant rendez-vous en soirée pour aller silloner les rues en petits groupes de bénévoles et repérer les commerces laissant leurs vitrines allumées ont été de francs succès (voir fiche action p31). Ces ateliers proposés gratuitement lors de ces festivals et événements publics peuvent aussi être organisés à la demande suivant des conditions à préciser.



France 3 Occitanie - © L.S

## NOS CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS AUX RASSEMBLEMENTS, MARCHES ET MANIFESTATIONS >

En 2019, nous avons été particulièrement présent.e.s à Toulouse et ailleurs dans la Région dans les Marches pour le Climat et nous avons participé à la constitution de collectifs associatifs et citoyen.e.s sur ce thème avec un travail sur des revendications et propositions concrètes.



## NOTRE PROPOSITION D'UNE ACTION D'ITINÉRANCE POUR LE CLIMAT >

Fin 2019, nous avons activement participé à co-construire avec d'autres acteurs de la communauté climat régionale, sous l'impulsion du Conseil Régional, des propositions pour une mobilisation importante d'essaimage de bonnes pratiques.

Nous avons dans ce cadre élaboré une proposition d'itinérance climat pour organiser des événements, des rencontres et échanges d'expériences un peu partout dans la Région qui, nous l'espérons, devraient commencer à se mettre en œuvre en 2020, puis 2021.



# POUR DÉFENDRE

Pour défendre et promouvoir des changements et améliorations des pratiques individuelles et collectives nous nous appuyons sur nos actions destinées à Comprendre, Convaincre et Mobiliser et associons des actions en justice à des actions de valorisation d'initiatives qui nous paraissent favorables à la Nature, à l'Environnement et au Cadre de Vie.

Ainsi, notamment suite aux signalements qui peuvent nous arriver via l'interface des [sentinellesdelanature.fr](https://sentinellesdelanature.fr), nous pouvons être amenés à :

- donner une suite procédurale, éventuellement judiciaire, pour faire réparer les dommages constatés et non respect des réglementations,
- valoriser et encourager l'essaimage des initiatives favorables.

## DÉFENSE EN JUSTICE DE NOTRE OBJET STATUTAIRE, LA PROTECTION DE LA NATURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE >

L'année 2019 se traduit à nouveau par un nombre important d'actions engagées pour le faire respecter et appliquer le droit de l'environnement dont :

- 36 plaintes adressées aux procureurs de la République suite à des infractions environnementales (risques industriels, déchets, pollution des eaux, coupes abusives, trafic d'espèces protégées, etc.) ;
- 16 recours devant les tribunaux administratifs (contre des aménagements nuisibles à l'environnement et des réglementations laxistes relatives à la chasse ou aux pesticides) ;
- 15 actions devant le juge civil demandant réparation du préjudice, du fait de manquement aux règles environnementales ;
- 75 conseils juridiques en droit de l'environnement et de l'urbanisme auprès de nos membres.

## DÉFENSE ET PROMOTION DES INITIATIVES FAVORABLES >

Nous disposons notamment de deux outils numériques pour faire connaître et promouvoir les situations et/ou initiatives nous paraissant favorables.

. Balades virtuelles

[www.balades-virtuelles.fne-midipyrenees.fr/](http://www.balades-virtuelles.fne-midipyrenees.fr/)

. Vidéos "Bonnes pratiques"

[Visitez notre chaîne ici](#)

NOTRE CHAÎNE YOUTUBE a de nouveau rencontré en 2019 un franc succès grâce entre autres aux vidéos de bonnes pratiques de nos partenaires que nous avons valorisés. Nous avons réalisé cette année 11 nouvelles vidéos, et une postée en 2018 (sur la construction de maisons en palettes de récupération) a dépassé les 400 000 vues courant 2019 !!



**URGENT !!**  
aidons FNE Midi-Pyrénées

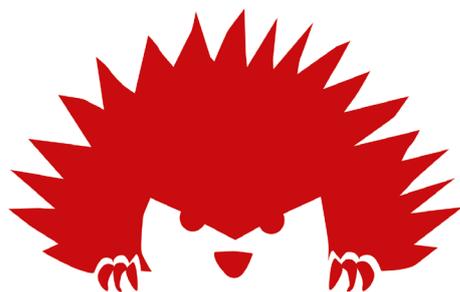
## DÉFENSE DE NOTRE INDÉPENDANCE FINANCIÈRE > NOTRE APPEL À DONS 2019

Parce que, face à une situation financière difficile, afin d'agir en toute indépendance et défendre les causes qui nous paraissent justes, nous avons eu besoin de moyens financiers sans contrepartie, 2019 a été une année fortement marquée par un Appel à Dons qui nous a permis de recueillir sur l'ensemble de l'année plus de 40 000€ (incluant plusieurs abandons de créances), des dons multiples, petits et gros.

Voir notre Appel à Dons 2020 [ici](#).



# III. RAPPORT FINANCIER & COMPTES



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**MIDI-PYRÉNÉES**

**64** **RAPPORT FINANCIER 2019**

**68** **NOS COMPTES**

# RAPPORT FINANCIER 2019

Jérôme CALAS, trésorier  
de FNE Midi-Pyrénées



" Un grand merci à toutes et tous.

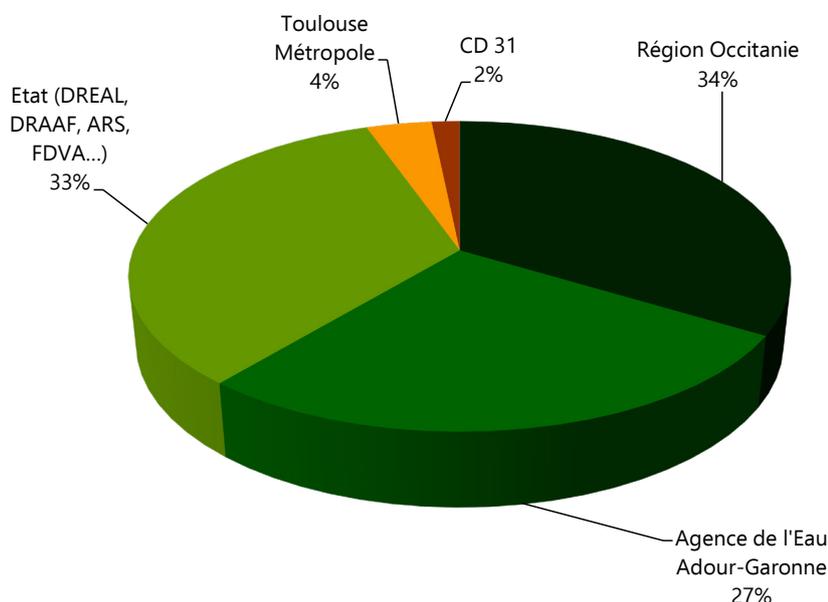
Notre appel à soutien a connu un élan de générosité extraordinaire qui, n'ayons pas peur de l'affirmer, nous a permis d'être encore là aujourd'hui. Que soient remerciés les particuliers, les associations, les entreprises, et les bénévoles ayant donné de leur temps. Leur apport en terme financier en 2019 est équivalent (comme un symbole) à la perte subie en 2018. Au-delà de cet aspect purement financier, ce soutien a été très important pour le moral des salariés et des administrateurs, et a eu un effet bénéfique sur notre motivation et au final la qualité du travail accompli. Il est également très important vis-à-vis de nos financeurs qui peuvent visualiser la mobilisation citoyenne autour de notre mouvement."

Malgré une année 2019 assez tumultueuse et pleine d'incertitudes, nous la concluons avec la bonne surprise du spectaculaire redressement des finances de notre fédération. Le résultat positif de 2019 annule ainsi quasi complètement le trou de 2018. Cet excellent résultat est la conjonction de diverses causes ayant agi dans le même sens.

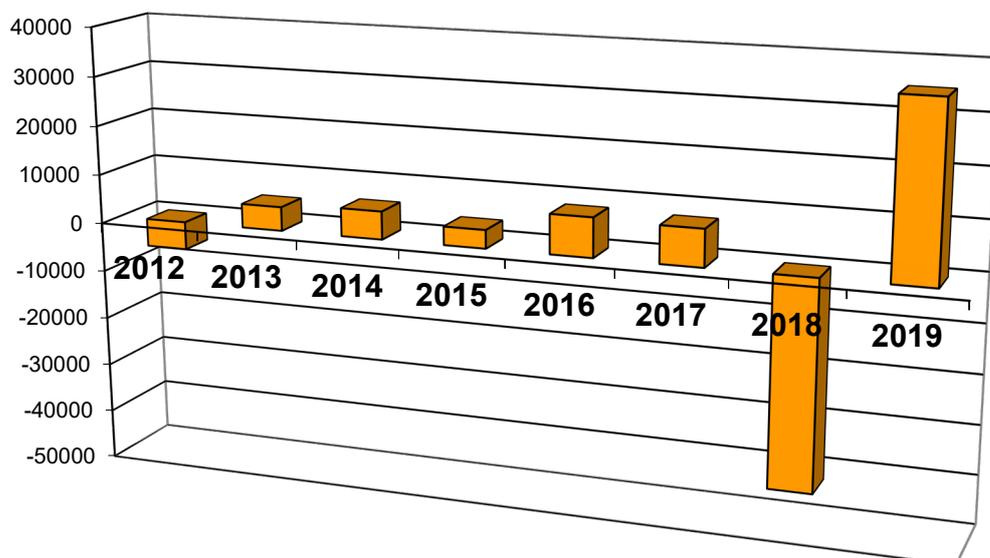


## UNE HAUSSE DES SUBVENTIONS >

Nous avons réussi à remobiliser nos partenaires financiers, non seulement du fait de notre situation très très délicate début 2019, mais surtout grâce à la pertinence de notre projet associatif, notamment autour de projets structurants comme « Sentinelles de la nature ». Nous saluons ici l'appui notable du Conseil Régional ainsi que de celui de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Nous avons également pu mobiliser de manière plus conséquente des lignes budgétaires sur des fonds d'Etat (DREAL, ARS, DRAAF,...), ou de Toulouse Métropole et du Département de la Haute-Garonne. L'obtention des fonds ne fait pas tout, il est à noter l'implication de l'équipe salariée pour la réalisation des missions ainsi financées.



### évolution annuelle du résultat

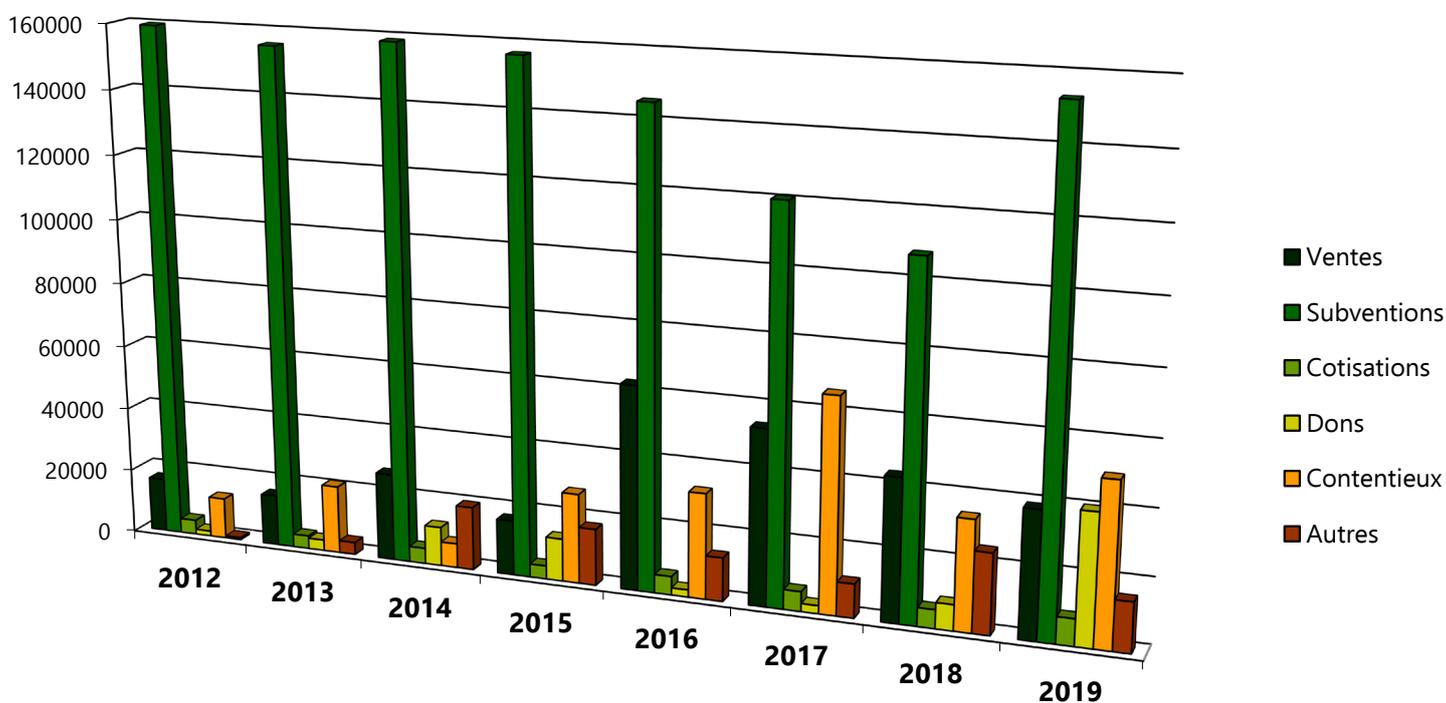


## DES PRODUITS D'ACTIVITÉ (HORS SUBVENTIONS) GLOBALEMENT STABLES >

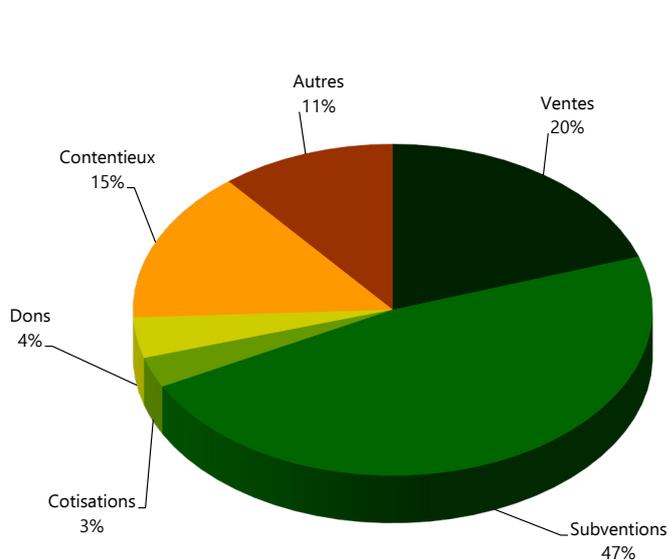
En parallèle avec l'augmentation du nombre de projets subventionnés et dans un contexte de congés de longue durée au sein de l'équipe (suite à plusieurs naissances), l'activité facturée (expos, jeux, stands, ateliers...) est restée globalement stable (en considérant que le montant conséquent de la simple refacturation des indemnités de services civiques qui apparaissait dans cette catégorie jusqu'en 2018, a été comptabilisé autrement et par ailleurs pour 2019). Je souhaite juste relever ici le mécanisme de solidarité de notre fédération nationale qui propose de redistribuer des productions aux membres du mouvement, dont nous avons pu bénéficier tout particulièrement cette année sous forme de conventions de collaboration associative (pour des contributions sur l'eau, la rédaction de fiches sur les filières de tri..).

Cette activité facturée est importante en raison de l'assurance qu'elle constitue pour la diversification des produits.

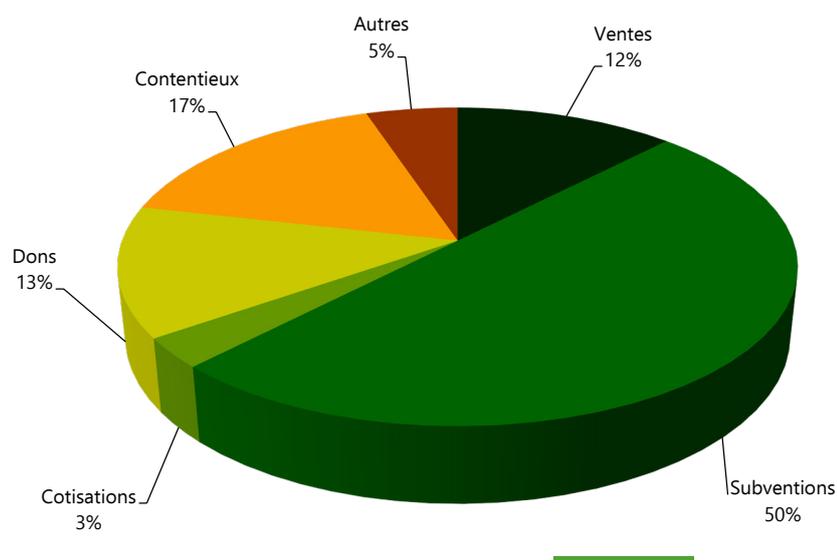
### Evolution annuelle et répartition des Produits



## Répartition annuelle des Produits (en % du total des produits)



2018



2019

## DES GAINS SIGNIFICATIFS SUR LES AFFAIRES JURIDIQUES >

Même s'il est difficile de s'en réjouir, la part des gains financiers issue des contentieux est encore très significative. Le gros travail de veille et de suivi des dossiers par notre juriste a permis encore une fois d'obtenir des gains notables sur les affaires. L'excellent résultat est à mettre au compte de la complémentarité entre le travail sur le fond des dossiers et une gestion plus affinée des contentieux. Nous avons ainsi renforcé l'approche transactionnelle civile devenue obligatoire (avec un cadrage éthique strict) et qui apporte environ 50% du gain juridique.

## DES ADHÉSIONS ET COTISATIONS STABLES >

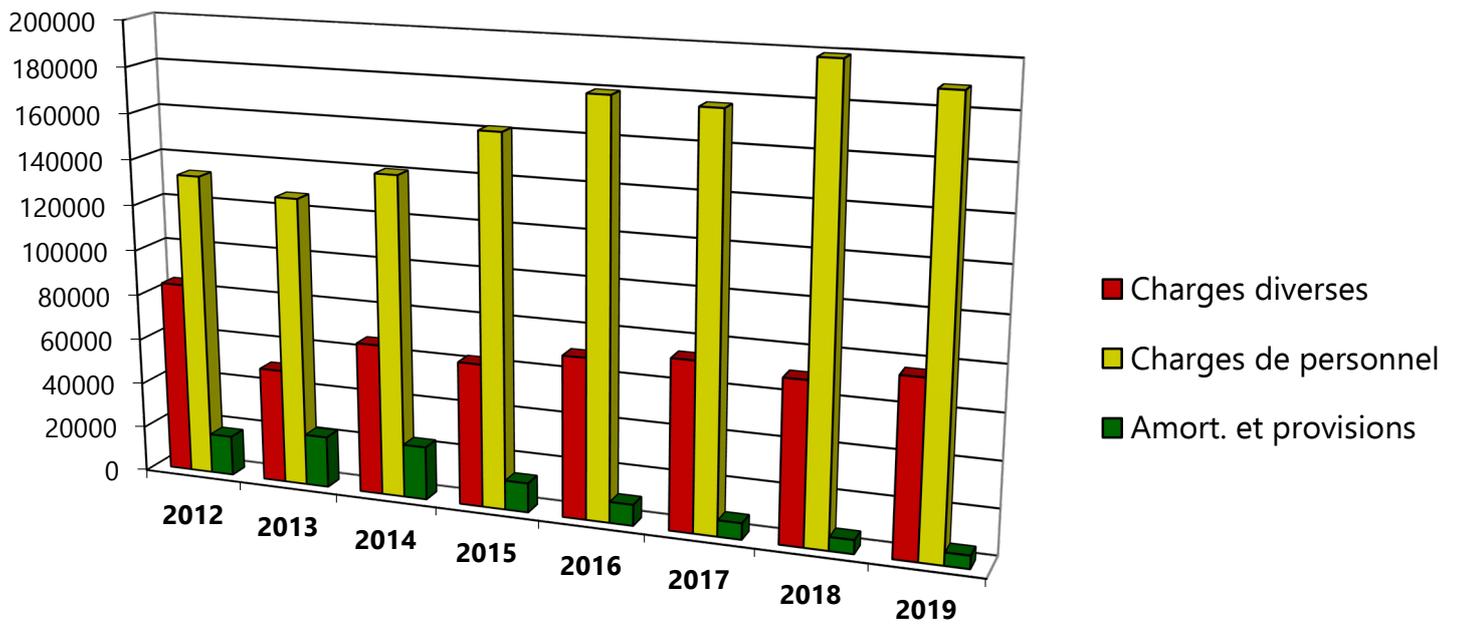
Bien que les adhésions à notre fédération représentent un montant total modeste, elles témoignent de l'ancrage et de la solidité de notre mouvement. Leur versement, par la plupart des adhérents, dès le début de l'année 2019, au moment de notre appel à soutien en urgence, est venu à point nommé aux côtés des dons pour nous aider à passer le creux de la vague, à motiver l'équipe et les administrateurs, et à confirmer à nos financeurs publics, la vitalité de notre mouvement sur l'ensemble du territoire.

## DES CHARGES CONTENUES, UN APUREMENT DE LA DETTE >

Les rentrées financières importantes (et assez rapides, notamment grâce aux dons et cotisations de début d'année), ainsi que la bonne gestion ont contribué à l'apurement d'une grande partie de la dette – cotisations sociales en souffrance, échéanciers d'emprunts repris, remboursement de prêts - (visible dans l'analyse du Bilan dont le passif est en nette baisse). Nous avons également profité de cet exercice pour apurer d'anciennes recettes budgétées entre 2014 et 2018 mais non perçues. Tout ceci nous permet dès 2020 d'espérer obtenir un nouveau prêt restructuré dans le but de retrouver un fonds de roulement et d'alléger nos frais financiers. Ces derniers sont en effet encore très lourds en 2019 pour notre structure, alors que la plupart des autres charges ont été contenues.

Un grand merci donc à tous nos soutiens, mais aussi un grand bravo à toute l'équipe, et notamment son directeur qui affrontait sa première année d'exercice. L'équipe a su se montrer très efficace dans ses missions tout en bravant des complications d'une remarquable diversité !

## Evolution annuelle et répartition des Charges



# NOS COMPTES

<b>BILAN ACTIF</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Concessions, brevets et droits assimilés	1 329	3 102
Autres immob incorporelles Avances et acompte	4 829	
Installations techniques, matériel et outillage	2 727	1 701
Autres immobilisations corporelles	528	192
Participations et créances rattachées	274	274
Autres immobilisations financières	1 076	1 076
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 762</b>	<b>6 343</b>
Marchandises	3 968	3 899
Avances et acomptes versés sur commandes	370	2 000
Usagers et comptes rattachés	46 608	41 117
Charges constatées d'avance	66 551	93 241
Disponibilités	4 138	1 016
Charges constatées d'avance	228	8 225
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>121 863</b>	<b>149 498</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>132 624</b>	<b>155 841</b>
<b>BILAN PASSIF</b>		
	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 975	49 975
Report à nouveau	-44 727	-87 294
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-42 567</b>	<b>33 243</b>
Subventions d'investissement	1 000	1 000
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-36 319</b>	<b>-3 075</b>
Apports	13 125	6 250
Fonds associatifs avec droit de reprise	13 125	6 250
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>13 125</b>	<b>6 250</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 390</b>	<b>4 010</b>
Fonds dédiés sur subventions		3 224
<b>FONDS DEDIES</b>		<b>3 224</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	44 297	14 642
Emprunts et dettes financières diverses	22 587	11 375
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 913	21 465
Dettes fiscales et sociales	56 356	37 717
Autres dettes	5 275	4 356
Produits constatés d'avance		55 878
<b>DETTES</b>	<b>152 428</b>	<b>145 433</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>132 624</b>	<b>155 841</b>

<b>COMPTES DE RESULTATS</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Ventes de marchandises	5 097	2 975
Production vendue	38 633	35 514
Subventions d'exploitation	107 827	153 451
Reprises et Transferts de charge	24 563	15 254
Cotisations	5 719	7 244
Autres produits	41 863	97 273
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>223 702</b>	<b>311 711</b>
Achats de marchandises	2 721	1 941
Variation de stock de marchandises	1 035	70
Autres achats non stockés et charges externes	40 009	56 337
Impôts et taxes	2 631	2 342
Salaires et Traitements	150 630	147 380
Charges sociales	48 355	43 351
Amortissements et provisions	6 006	5 644
Autres charges	9 416	78
Charges d'exploitation	260 804	257 143
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-37 102</b>	<b>54 568</b>
Produits financiers	4	4
Produits financiers	1285	1191
Charges financières	-1282	-1188
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-38 384</b>	<b>53 380</b>
Produits exceptionnels	9 309	463
Charges exceptionnelles	13492	17376
Résultat exceptionnel	-4183	-16913
Engagements à réaliser	0	3 224
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-42 567</b>	<b>33 243</b>
Bénévolat	124 150	84 291
Dons en nature	44 423	32 704
Total des produits	168 572	116 995
Mise à disposition gratuite	44 423	32 704
Personnel bénévole	124 150	84 291
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>168 572</b>	<b>116 995</b>

14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse



[contact@fne-midipyrenees.fr](mailto:contact@fne-midipyrenees.fr)

05 34 31 97 86



[www.fne-midipyrenees.fr](http://www.fne-midipyrenees.fr)

